

CANTON DE VAUD



COMMUNE DE CRANS
LÉGISLATURE 2016 – 2021

AU CONSEIL COMMUNAL

Préavis No 44/21

RAPPORT DE GESTION 2020

DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ : M. ROBERT MIDDLETON, SYNDIC

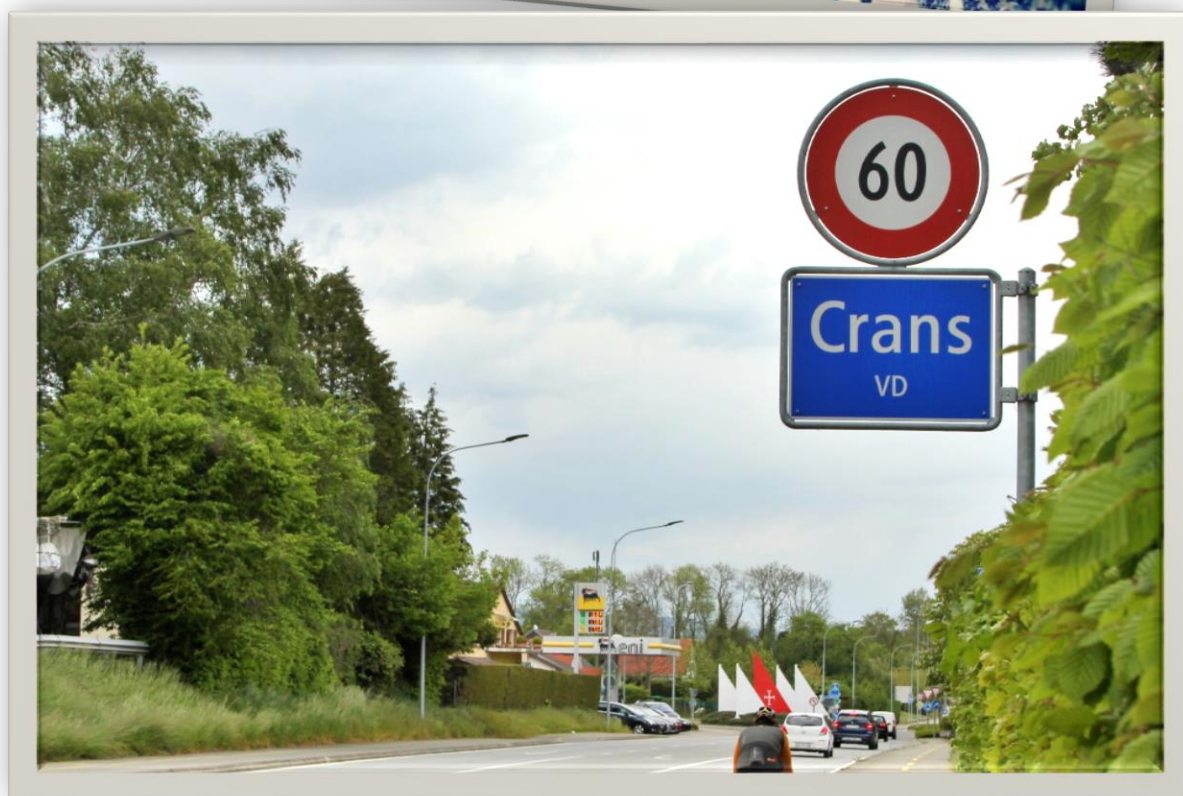


Table des matières

1.	ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ACTIVITÉS DU SYNDIC	
1.1	STRUCTURE DE LA MUNICIPALITE.....	5
1.2	STRUCTURE DU PERSONNEL COMMUNAL.....	6
1.3	SEANCES DE LA MUNICIPALITE	7
1.4	PREAVIS MUNICIPAUX DEPOSES	7
1.5	PREAVIS MUNICIPAUX BOUCLES.....	7
1.6	PREAVIS MUNICIPAUX EN COURS	8
1.7	DROITS D'INITIATIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX	8
1.8	AFFAIRES SPECIFIQUES.....	9
1.9	OFFICE DU TRAVAIL.....	12
2.	FINANCES	
2.1	ÉVOLUTION GENERALE DES REVENUS ET CHARGES EN 2020.....	16
2.2	RESULTAT DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT.....	17
2.2.1.	Evolution des revenus et charges en 2020 par rapport au budget 2020	17
2.2.2.	Comparaison du résultat des revenus 2020 par rapport aux comptes 2019	17
2.2.3.	Charges du port (chapitre 471)	17
2.3	COMPTES DE FONCTIONNEMENT.....	18
2.3.1.	Revenus totaux	18
2.3.1.1	Recettes fiscales totales (Rubrique 40)	18
2.3.1.2	Impôt sur le revenu et la fortune imposable des personnes physiques (PP)	19
2.3.1.3	Revenus nets totaux des taxes et impôts communaux	20
2.3.1.4	Revenus du patrimoine (Rubrique 42).....	21
2.3.1.5	Taxes, émoluments et produits de vente (Rubrique 43)	21
2.3.1.6	Parts aux recettes cantonales (Rubrique 44).....	21
2.3.1.7	Participation, remboursement collectivités publiques (Rubrique 45).....	21
2.3.1.8	Prélèvement sur fonds de réserve et financements spéciaux (Rubrique 48)	21
2.3.1.9	Imputations internes (Rubrique 49)	21
2.3.2.	Charges totales.....	22
2.3.2.1	Autorités et personnel (Rubrique 30)	22
2.3.2.2	Biens, services et marchandises (Rubrique 31)	22
2.3.2.3	Intérêts passifs (Rubrique 32)	23
2.3.2.4	Evolution des charges de fonctionnement du ménage communal.....	24
2.3.2.5	Amortissements (Rubrique 33)	25
2.3.2.6	Remboursement et participations (Rubrique 35)	25
2.3.2.7	Charges péréquatives (Rubrique 35)	26
2.3.2.8	Aides, subventions à institutions privées (Rubrique 36)	29
2.3.2.9	Imputations internes (Rubrique 39)	29
2.3.2.10	Marge d'autofinancement et résultat final	29
2.4	CONCLUSIONS GENERALES	31
2.5	RESULTAT	31
2.6	CAUTIONNEMENTS	32
2.7	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	32
3.	POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS, MOBILITE	
3.1	POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME	33
3.1.1.	Permis de construire/habiter	33
3.1.2.	Urbanisme	33
3.2	BATIMENTS.....	34
3.2.1.	Bâtiments en gérance	34
3.2.1.1	Immeuble rue du Grand Pré 23.....	34
3.2.1.2	Appartements Saladin 13-15.....	35
3.2.1.3	Rue des Artisans 6	35
3.2.1.4	Ancien collège	35
3.2.1.5	Chemin de Cuvaloup 1	35
3.2.2.	Bâtiments communaux.....	35

3.2.2.1	Centre communal	35
3.2.2.2	École.....	36
3.2.2.3	Vestiaires du foot	36
3.2.2.4	Club house du tennis	36
3.2.2.5	Salle communale.....	36
3.2.2.6	Buvette du Port, CNC, Capitainerie.....	36
3.2.2.7	Local de la voire	37
3.2.2.8	STEP	37
3.2.2.9	Chalet de Cuvaloup	37
3.3	MOBILITE	37
3.4	DEVELOPPEMENT DURABLE	37
4.	ROUTES, ÉCLAIRAGE, ESPACES VERTS, CIMETIÈRE, FORÊTS, PORT, PARC, CANICULE	
4.1	Routes	38
4.2	Éclairage	38
4.3	Espaces verts-voirie	38
4.4	Cimetière.....	39
4.5	Forêts et alpage.....	39
4.6	Port et terrains.....	40
4.7	Canicule	40
5.	PAROISSE, AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, ÉCOLES	
5.1	Paroisse.....	41
5.2	Social.....	41
5.3	Culture	42
5.4	Ecoles.....	43
5.4.1.	AJET : Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte.	43
5.4.2.	ASCOT, Association scolaire de Terre Sainte	44
5.4.3.	ARSCO SA (Société immobilière de l'arrondissement scolaire de Coppet)	46
5.5	TSP : Travailleur social de proximité à Espace Prévention La Côte.....	47
5.6	Bibliothèque.....	48
6.	CANALISATIONS - SITSE - COURS D'EAU - DÉCHETTERIE - PNR - ORPC - SDIS	
6.1	Canalisations OK	49
6.2	Station d'épuration intercommunale (SITSE).....	49
6.3	Cours d'eau	50
6.4	Déchetterie.....	51
6.5	Activités de la police intercommunale (PNR)	53
6.5.1.	Décision du Comité de Direction (CoDir)	53
6.5.2.	Futur hôtel de police.....	53
6.5.3.	Enquête de satisfaction sur la sécurité publique	54
6.6	Protection civile (ORPC).....	58
6.6.1.	Organisation	58
6.6.2.	Missions.....	58
6.6.3.	Jours de service	59
6.6.4.	Conclusion	60
6.7	SDIS	61
6.7.1.	Mot du commandant	61
6.7.2.	Effectifs	62
6.7.3.	Interventions et faits marquants	62
6.7.4.	Répartition des lieux d'interventions sur les communes SDIS Nyon-Dôle.....	63
6.7.5.	Détail des interventions.....	64
7.	OBSERVATIONS ET VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION	65
8.	CONCLUSIONS	66

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu de l'article 93c, alinéa 2, de la Loi vaudoise sur les Communes du 28 février 1956, en son état au 1er juillet 2013, et de l'article 93 du Règlement du Conseil communal du 1er janvier 2017, la Municipalité vous présente ses comptes et son rapport de gestion pour l'exercice 2019, objet de ce préavis No 34/20.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ACTIVITÉS DU SYNDIC

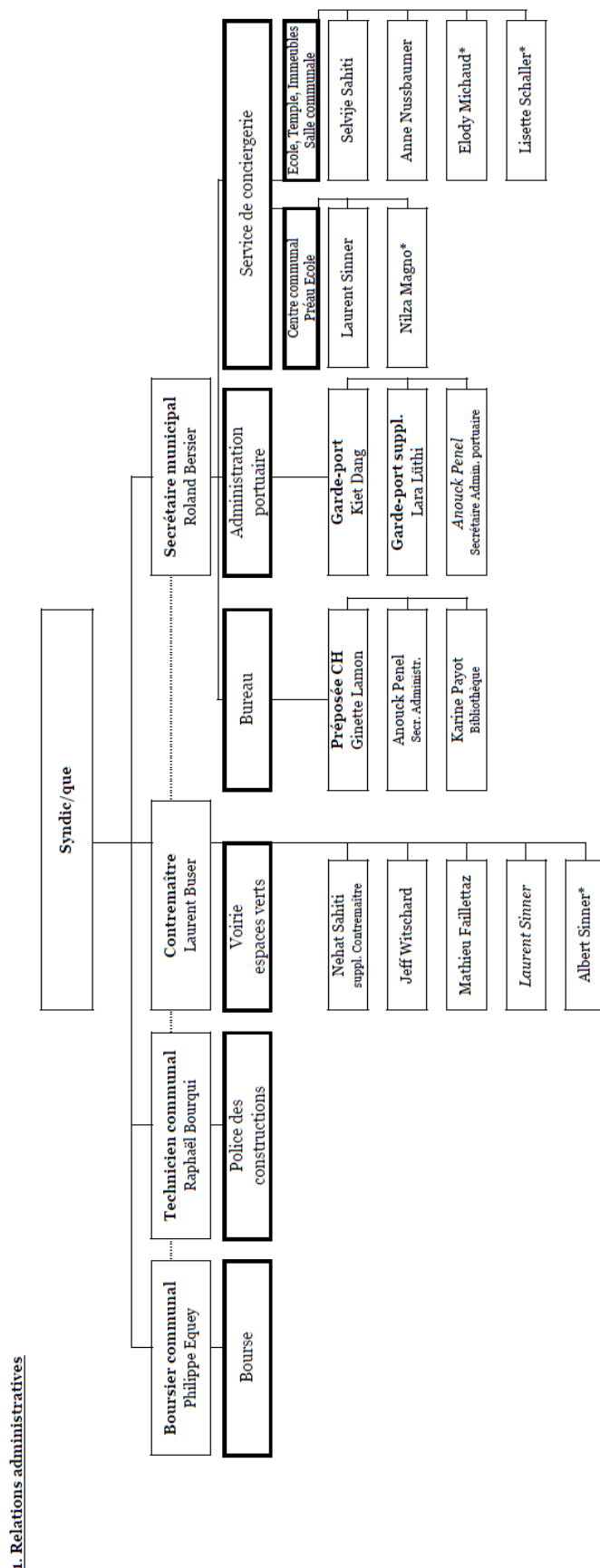
1.1 STRUCTURE DE LA MUNICIPALITE

Les membres qui ont composé la Municipalité durant l'année 2020 sont

en charge des tâches suivantes dans son dicastère :	
Robert Middleton Syndic	• Administration générale • Finances • Questions juridiques et contentieux • Relations publiques et presse • Port – règlement • Sport
Johanna Pini Vice-Syndic de juillet 2020 à juin 2021	• Urbanisme • Service des constructions • Rénovation, transformation des bâtiments communaux • Développement durable • Mobilité
Jean-Luc Faillettaz Vice-Syndic de juillet 2019 à juin 2020	• Canalisations EC EU – STEP • Cours d'eaux • Police, SDIS, PC • Déchetterie • Energétique
Marie-Noëlle Gay Municipale	• Enseignement primaire et secondaire • Cultes • Affaires sociales • Transports scolaires • Culture
Bernard Henrioux Municipal	• Forêts, pâturages, terrains • Voirie, espaces verts • Port – partie technique • Éclairage public, service électrique, communication • Routes • Cimetière

1.2 STRUCTURE DU PERSONNEL COMMUNAL

Organigramme de l'Administration communale qui recense un ETP de 9.9 pour les employés à taux fixe et un ETP estimé à 2.0 pour les auxiliaires.



* N.B. Ces collaboratrices/collaborateurs sont des auxiliaires payé(e)s à l'heure en fonction de la nécessité

1.3 SEANCES DE LA MUNICIPALITE

Durant l'année 2020, la Municipalité a tenu 38 séances ordinaires.

La Municipalité a déposé les préavis suivants devant le Conseil Communal :

1.4 PREAVIS MUNICIPAUX DEPOSES

No	Titre	Montant	
		demandé	accordé (séance CC)
32/20	Demande d'un crédit de Chf 100'400.- pour l'achat de véhicules destinés au service de voirie	Chf 100'400.- (24 février 2020)	Amendé et accepté Le CC enjoint la Municipalité à prendre toute mesure utile pour limiter l'impact environnemental et rapporter au Conseil les fruits de ses réflexions et décisions. (24 février 2020)
	Réponse de la Municipalité au point d) de la décision du Conseil communal lors de l'approbation du préavis 32/20 concernant la demande de crédit de Chf 100'400.- pour l'achat de véhicules destinés au service de voirie	(26 octobre 2020)	(26 octobre 2020)
33/20	Comptes 2019	(29 juin 2020)	(29 juin 2020)
34/20	Rapport de gestion 2019	(29 juin 2020)	(29 juin 2020)
35/20	Demande d'un crédit de Fr. 215'400. – pour la réfection et le réaménagement du parking et de l'accès le long de la Route de Suisse côté Céligny	Chf 215'400.- (29 juin 2020)	Chf 215'400.- (29 juin 2020)
36/20	Arrêté d'imposition 2021	(26 octobre 2020)	(26 octobre 2020)
37/20	Budget 2021	(26 octobre 2020)	(26 octobre 2020)
38/20	Demande d'un crédit supplémentaire d'un montant n'excédant pas Chf 2'200'000.-, dans le seul but de régler le quatrième acompte de la facture sociale.	(26 octobre 2020)	(26 octobre 2020)
39/20	Révision du Règlement et du Tarif général du port de Crans	(26 octobre 2020)	(26 octobre 2020)

1.5 PREAVIS MUNICIPAUX BOUCLES

Les préavis suivants ont été bouclés au 31 décembre 2020 :

No	Titre	Montant	
		accordé (séance CC)	réalisé
27/19	Demande d'un crédit de Chf 52'200.- pour la création d'un jardin de souvenir.	Chf 52'200.00 (28 octobre 2019)	Chf 52'952.85 (17 avril 2020)
32/20	Demande d'un crédit de Chf 100'400.- pour l'achat de véhicules pour la voirie.	Chf 100'400.00 (28 octobre 2019)	Chf 100'400.- (26 octobre 2020)

1.6 PREAVIS MUNICIPAUX EN COURS

Les préavis suivants sont encore ouverts au 31 décembre 2020 :

No	Titre	Montant	
		demandé	accordé (séance CC)
20/18	Demande d'un crédit pour la participation aux investissements prévu par le Conseil régional / Télédôle au Massif de la Dôle. Acceptation par Région de Nyon des conditions imposées par le Conseil communal. Montant payé le 7 mars 2021.	Chf 107'808.10	Accepté Chf 107'807.10 (12 novembre 2018)
35/20	Demande d'un crédit pour la réfection et le réaménagement du parking et de l'accès le long de la route de Suisse côté Céligny.	Chf 215'400.-	Accepté Chf 215'400.- (29 juin 2020)

1.7 DROITS D'INITIATIVE DES CONSEILLERS COMMUNAUX

(art. 58ss du règlement du CC)

La Municipalité a répondu aux postulats suivants :

Titre	Déposé le	Répondu le (séance CC)
Réponse au postulat de MM Cretegny, Fillistorf et consorts "Pour le développement d'une politique communale de mise à disposition des infrastructures sportives qui prenne en compte la formation et le développement sportif des jeunes"	25 juin 2018	24 février 2020
Postulat de M. Philippe Durr "Réhabilitation du nom originel de notre commune"	29 juin 2019	26 octobre 2020
Postulat N. Sauvain et consorts « Pour l'étude de solutions qui permettraient à la population plus de flexibilité pour la des composts - de ménage et de jardin ».	29 juin 2020	26 octobre 2020
Postulat de Madame Ulrike Richardson : pour la construction d'une nouvelle salle communale digne et représentative de la commune de Crans	29 juin 2020	26 octobre 2020
Motion de Michel Lambelet et Consorts « Poêle Chaud, un patrimoine à entretenir pour tous les habitants de Crans, aujourd'hui et demain ».	29 juin 2020	
Postulat pour une gestion renseignée et une planification transparente de la téléphonie mobile sur le territoire communal	26 octobre 2020	26 octobre 2020

1.8 AFFAIRES SPECIFIQUES

Outre les affaires courantes, les points suivants ont été traités :

La pandémie COVID-19 a impliqué :

- Organisation du travail de la Municipalité "à distance" avec prises de décision par correspondance (mars à juin).
- Le suivi des multiples règlements et directives fédéraux et cantonaux (de plusieurs dizaines de pages chacun), annoncés par les services cantonaux par un bulletin hebdomadaire ; leur mise en vigueur, notamment en ce qui concerne les sociétés sportives et autres, impatientes de reprendre leurs activités ; ainsi que la validation et la mise en place de plans de protection appropriés, plans de continuité, services de piquet et gestion des déchetteries.
- Envoi de multiples tous-ménages avec des consignes et recommandations pour le comportement ; mis à jour régulière du site internet avec ces mêmes informations.
- Instauration (informatique et logistique) du télétravail pour l'administration communale et mesures de protection des employés, y compris limitant l'accès au centre communal à la prise de rendez-vous à l'avance.
- Surcroît de travail pour les services de conciergerie, notamment aux bâtiments scolaires.
- La gestion de mesures en faveur des citoyens vulnérables (réseau de bénévoles, livraison de médicaments et denrées alimentaires, contacts téléphoniques etc.).

Création et mise au point de conventions et/ou directives, telles que

- Discussion avec Caribana sur la Convention (manifestation annulée) ;

Révision et création de règlements communaux

- Révision du règlement et du Tarif général du port de Crans et négociations avec le Canton et la Surveillance fédérale des prix ;

Délivrance d'autorisations, telles que

- Abattage d'arbres ;
- Utilisation du domaine routier (fouilles)
- Pose de sous-compteurs (auprès des Services industriels de la Ville de Nyon) ;
- Traitement des demandes de manifestations via le portail POCAMA et autorisations municipales pour diverses manifestations sur territoire communal ;
- Location ou mise à disposition des locaux communaux

Interventions directes, telles que

- Réponse à des oppositions aux demandes de permis de construire ;
- Représentation de la Municipalité à la Cour de Droit Administratif et Public (CDAP), ainsi qu'au Tribunal fédéral ;
- Contacts et médiation en vue de faciliter des rapports de bon voisinage ;
- Entretiens préliminaires dans le cadre de dépôt de dossiers de constructions ;
- Mesures prises pour le dépôt et la liquidation de meubles de personnes suite à une expulsion forcée.

Recrutement de personnel, soit

- Engagement de Mme Anouck Penel au 15 mai 2020, suite au départ de Mme Leslie Bajulaz, au 31 mai 2020 ;
- Engagement de Mme Karine Payot au 1^{er} août 2020, comme responsable de la bibliothèque et assistante pour la communication, suite au départ de Mme Gaëlle Watson ;
- Engagement de Mme Selvije Sahiti au 1^{er} août 2020, afin de compléter l'équipe de conciergerie, suite à l'arrêt de travail de Mme Nicole Bajulaz ;
- Engagement de jeunes de la Commune, en période estivale (aide aux travaux de jardinage).

Participations aux séances et consultations

- Assemblées des syndics du district ;
- COPIL SDAN (comité de pilotage du Schéma directeur de l'agglomération nyonnaise) ;
- Association des Communes vaudoises (AdCV) ;
- Union des Communes vaudoises (UCV) ;
- Participation aux différentes instances intercommunales dont Crans fait partie (Ecoles, Police, SDIS, ORPC, SITSE, Forêts, Affaires culturelles, culturelles et sociales, TéléDôle)
- Inspection annuelle de la Préfecture ;
- Contacts avec les sociétés locales, notamment en matière de mise en vigueur des plans de protection Covid ;
- Des réunions avec les Municipalités de Nyon et de Rolle ont été agendées, mais n'ont pas pu avoir lieu.

Organisations de manifestations (limitées à cause de la pandémie), telles que

- Concert à la salle communale ;
- Présentation d'un roman d'un auteur de Crans ;
- Accueil des nouveaux citoyens (annulé) ;
- Fête nationale du 1^{er} août (annulée) ;
- Repas de Noël des seniors (annulé) ;
- La visite des personnes fêtant leur anniversaire de 90 ans. En 2020, la Municipalité s'est limitée à une courte visite avec les cadeaux habituels.
- Visite, avec la Préfecture, de la doyenne du village, pour fêter ses 102 ans.

Études et prise de position sur des dossiers spécifiques, tels que

- Péréquation et facture sociale ;
- Protection de la nature et de la faune ;
- Développement durable ;
- Suivi de dossiers d'infrastructures régionales (RDU - route de déviation urbaine au Nord de Nyon), requalification et réduction de bruit de la RC1.

Naturalisations

Passage entre l'ancienne et la nouvelle législation

À ce jour, trois des huit derniers dossiers « ancienne législation » sont en cours de traitement au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Traitement des dossiers nouvelle législation

Lors de l'année 2020, la Municipalité a effectué quatre rencontres de candidats, composées d'un adulte et de trois mineurs ; ces derniers étaient accompagnés par leurs parents. Tous les candidats ont fait une excellente impression, en prouvant leur degré de préparation et leur implication dans la communauté locale.

Le Canton a pu assermenter trois nouveaux citoyens, toutefois sans la traditionnelle cérémonie d'assermentation, telle que connue avant les mesures sanitaires.

Le traitement de la démarche auprès du Canton a pris un sérieux coup de frein, en raison de la réorganisation (télétravail). Sur les dix dossiers enregistrés entre la fin 2019 et le début 2020, seuls huit n'ont vu leur situation évoluer qu'après la fin de l'automne. Notre administration a dû relancer plusieurs d'entre eux qui restaient mystérieusement bloqués.

Divers

- Suivi statistique du patrimoine communal (assurances, registre foncier, cadastration, loyers, etc.) ;
- Statistiques diverses ;
- Résiliation et attribution de baux à loyer dans divers bâtiments communaux
- Préparation des dossiers pour le choix des nouveaux tenanciers de la Buvette du port ;
- Préparation de l'étude sur l'avenir de Poêle Chaud ;

Attribution des jetons du Conseil 2020

- Association Communyon (Nyon Région Télévision – NRTV) ;
- Table couvre-toi ;
- Fondation Théodora ;
- L'Ombelle.

1.9 OFFICE DU TRAVAIL

CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ETRANGERS

Le Contrôle des Habitants (CdH) a pour but de fournir aux autorités et aux administrations publiques les renseignements dont elles ont besoin, y compris à des fins statistiques, au sujet des personnes établies dans sa commune. Le CdH consiste essentiellement à localiser la population résidente, non pas tant pour des raisons de police, que pour permettre à l'Etat et aux communes d'accomplir nombre de leurs tâches. Le CdH ne sert pas seulement à tenir le rôle des contribuables ou le registre civique, mais est indispensable pour répartir entre les communes certaines charges publiques qui se fondent sur le critère de la population résidente. C'est en outre au CdH qu'il incombe de fournir les bases statistiques permettant d'établir une planification convenable. Le CdH met aussi à disposition du public des renseignements qui, sans porter atteinte à la protection de la sphère privée, peuvent faciliter les relations entre les particuliers.

L'attribution de l'EGID (identifiant bâtiment) permet de géo-référencer (rattacher localement) les données de personnes. L'attribution de l'EWID (identifiant logement) garantit que les Contrôles des Habitants regroupent tous les habitants dans leur commune sous forme de ménages statistiques, c'est-à-dire de personnes vivant dans un même logement.

EVOLUTION DE LA POPULATION

Les données ci-dessous correspondent, pour la population suisse, à l'état du Registre Cantonal des personnes (RCPers) au 31.12.2020 et, pour la population étrangère, à l'état du registre SYMIC de l'Office fédéral des migrations à la même date. Le total de 2'381 constitue un nouveau record.

La population résidente permanente comprend la population suisse établie et la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour.

	2020					2019				
	Hommes	Femmes	Garçons (16)	Filles (16)	Total	Hommes	Femmes	Garçons (16)	Filles (16)	Total
Suisses	642	687	145	130	1'604	613	670	134	127	1'544
Etrangers *	292	294	88	72	746	295	286	101	73	755
Personnes en séjour	15	14	2	0	31	13	15	1	2	31
TOTAL	949	995	235	202	2'381	921	971	236	202	2'330

Population inscrite en résidence principale au 31.12.2020 : 2'350 (2'299)

À la suite de la décision du Conseil d'Etat du 14 décembre 2017, à des fins d'harmonisation avec l'Office fédéral de la statistique, deux catégories de personnes sont ajoutées à la population résidente permanente étrangère : les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis une année au moins.

Personnes en séjour : personnes conservant leur domicile politique et fiscal dans une autre commune. Par conséquent ces résidents sont à déduire de la population.

() = année précédente

* = sont compris les fonctionnaires internationaux et la population du domaine de l'asile

Au 31 décembre 2020, les étrangers présents dans la commune se répartissaient dans les catégories suivantes :

- 5 (6) permis L (valables jusqu'à 364 jours)
- 267 (257) permis B (valables 1 ou 2 ans (Etats Tiers) ou 5 ans (CE/AELE))
- 357 (366) permis C (valables 3 ans (Etats Tiers) ou 5 ans (CE/AELE))
- 5 (5) permis Ci (membres de la famille au bénéfice d'une carte diplomatique et exerçant une activité lucrative)
- 1 (1) permis N et F (migrants)
- 97 (102) personnes avec cartes diplomatiques

En 2020, 5 dossiers (7 en 2019) de demande de Revenu d'Insertion (RI) ont été ouverts et/ou traités. Le RI n'étant accordé que pour 24 mois au plus, l'Aide Sociale Vaudoise (ASV) prend le relais si cela est nécessaire. A notre connaissance, aucun habitant n'a bénéficié de cette aide en 2020.

Nationalités

Les étrangers résidant sur la commune de Crans représentent 58 nationalités, dont les plus représentées sont : la France (204), le Royaume-Uni (113), l'Italie (53) puis les Etats-Unis et l'Allemagne (35).



CONFESSIONS

	2020	2019
➤ Nombre de protestants	466	475
➤ Nombre de catholiques	564	578
➤ Autres religions ou sans religion	1'320	1'246
TOTAL	2'350	2'299

MUTATIONS ENREGISTREES

	2020	2019
Arrivées	260	309
Départs	218	221
Changements d'adresse	41	62
Changement de papier permis	744	673
Décès	11	10
Séparations	4	4
Divorces	7	10
Partenariats enregistrés	0	0
Reconnaissance en paternité	5	1
Mariages	10	10
Naissances	13	14
Naturalisations	19	32
Tutelles/curatelles	9	1
Total des mutations	1'341	1'347

Le bureau a traité, délivré et renouvelé :

- 9 (10) permis L (valables jusqu'à 364 jours)
- 82 (137) permis B (valables 1 ou 2 ans (Etats Tiers) ou 5 ans (CE/AELE))
- 66 (148) permis C (valables 3 ans (Etats Tiers) ou 5 ans (CE/AELE))
- 5 (2) permis Ci (membres de la famille au bénéfice d'une carte diplomatique et exerçant une activité lucrative)
- 1 (1) permis N (migrants)
- 0 (0) permis F (migrants)
- 23 (36) permis G (frontaliers)

Ainsi que de nombreuses :

- Attestations de domicile, de séjour, de vie, de départ, de décès
- Certificats de bonne vie et mœurs
- Déclarations d'établissement et de séjour

En outre, ont été établies :

- 44 (54) demandes de cartes d'identité
- 186 (398) fiches pour l'AVS - *Depuis le 22.06.2020, envoi de fiches uniquement pour les arrivées de l'étranger, le veuvage, divorces et naissances*
- 328 (398) fiches pour l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie
- 336 (510) vente de cartes journalières CFF – *Forte baisse en raison du Covid 19*
- 0 (13) vente de cartes CGN
- 0 (376) vente de billets Caribana – *Manifestation annulée en raison du Covid 19*
- ainsi que de nombreuses confirmations d'adresses et demandes de renseignements



HARMONISATION DES REGISTRES OFFICIELS (LHR)

Pour répondre aux exigences de la LHR, adoptée par les Chambres fédérales le 23 juin 2006, durant l'année 2020 le travail de mise à jour des données des habitants, ainsi que des bâtiments s'est poursuivi :

- Mise à jour des données personnelles des habitants (nom, prénom, état civil, origine, lieu de naissance, etc.)
- Attribution du nouveau N° AVS pour chaque habitant
- Attribution identificateur fédéral de bâtiment (EGID)
- Attribution identificateur fédéral de logement (EWID)
- Affectation des habitants aux bâtiments et logements
- Nouvelle numérotation de certaines rues et bâtiments
- Transfert régulier de fichiers de mutations et corrections

AUTOMATISATION DU TRANSFERT D'INFORMATION (ATI)

Le Canton a mis en place en 2015 le nouveau système informatique de transfert d'informations entre les Communes et le Canton. Quotidiennement, des fichiers sont envoyés et reçus et des corrections sont nécessaires.

Il est à relever que le système est à présent en place et qu'il fonctionne correctement.

Préambule

Conformément à l'article 39 du Règlement du CC, la Municipalité soumet les comptes communaux de l'année 2020 pour examen et approbation. Le compte d'exploitation et le bilan 2020, comparés à ceux de l'exercice précédent et au budget 2020, sont joints au présent préavis.

2.1 ÉVOLUTION GENERALE DES REVENUS ET CHARGES EN 2020

Le problème financier le plus important auquel la commune doit faire face résulte des charges de la péréquation, et plus particulièrement de la facture sociale, qui échappent totalement à notre contrôle.

Les charges effectives 2020 sont en augmentation par rapport au budget 2020 d'un montant de Chf 1'049'896.- et les recettes effectives sont supérieures au budget 2020 de Chf 3'134'136.-. Cette augmentation massive et l'excédent de charges qui en résultent sont dus au nouveau calcul de la péréquation et à la facture sociale (qui est basé sur les mêmes critères), notamment la suppression de l'écrêtage et l'augmentation du plafonnement de 45 points en 2019 à 48 points en 2020.

Pour les comptes 2020 les charges péréquatives sont de Chf 15,7 millions contre Chf 14,7 millions au budget 2020 et Chf 14,4 millions pour l'année 2019, soit une augmentation de Chf 1,0 millions par rapport au budget et de Chf 1,3 millions par rapport aux comptes 2019, ce qui annule d'un seul coup les effets d'une excellente année en matière fiscale, et ceci malgré une très bonne maîtrise des dépenses du ménage purement communal, démonstration parfaite de l'aberration du système actuel.

Les comptes 2020 de la Commune ont bouclés pour la quatrième année consécutive avec un excédent de charges, soit un cumul de Chf 1'050'648.- depuis 2017. Notre marge d'autofinancement est descendue au même niveau que les exercices 2017 et 2018.

Il est intéressant de noter que, grâce à certaines communes du Canton qui ont réalisés de gros revenus d'impôts sur les personnes morales (par exemple la Commune de Rolle) nous avons "économisé" plus de Chf 700'000.- sur la facture sociale, encore une preuve flagrante de la totale imprévisibilité du système.

2.2 RESULTAT DES COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Le résultat des comptes 2020 fait ressortir un excédent de charges de Chf 115'760,09 pour un excédent de charges au budget de Chf 2'200'000.-, un écart de Chf 2'084'239.91.

T1	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Total charges (sans l'attribution aux fds de réserve)	24'149'346	23'099'450	22'762'256
Total revenus (sans l'attribution aux fds des réserve)	23'871'996	20'873'250	23'148'889
Résultat opérationnel	-277'350	-2'226'200	386'633
Amortissements supplémentaires	0	0	0
Attributions au fonds de réserve	-45'500	-45'500	-471'746
Prélèvements sur fonds réserve	207'090	71'700	56'062
Résultat net	-115'760	-2'200'000	-29'051

L'excédent de charges de l'exercice 2020 de Chf 115'760.09 provient essentiellement d'une augmentation des dépenses pour la péréquation et la facture sociale qui ont augmenté de 9,2 % en 2020, ce qui représente Chf 15,7 millions en 2020, contre Chf 14,3 millions en 2019, soit Chf 1,3 millions de plus. Ces charges suivent l'évolution de la masse fiscale, mais de façon aléatoire et imprévisible - v. ci-dessus.

2.2.1. Evolution des revenus et charges en 2020 par rapport au budget 2020

Dans les comptes 2020, les revenus fiscaux totaux sont supérieurs à ceux du budget 2020 de Chf 1'417'573.-. Ce montant comprend les rattrapages des années antérieures de Chf 3'137'320.-.

Nous vous remettons, ci-dessous, l'évolution des rattrapages depuis 2017, comme vous pourrez le constater il est très difficile de les prévoir lors de l'établissement des budgets :

T2

Libellé	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020
Impôt sur le revenu et la fortune des PP (IRF)	356'328	2'223'434	2'875'939	3'137'320

En fait, les impôts directs des personnes physiques et morales sont supérieurs de 9,0 % aux prévisions budgétaires contre 10,0 % en 2019. Fort heureusement, les droits de mutations, l'impôt sur les successions et les donations ainsi que l'impôt sur les gains immobiliers - particulièrement variables d'une année à l'autre - dépassent le budget 2020 d'un montant de Chf 1'294'000.-.

2.2.2. Comparaison du résultat des revenus 2020 par rapport aux comptes 2019

Les comptes 2020 bouclent sur des revenus bruts de Chf 24,0 millions, contre Chf 23,2 millions en 2019. Les recettes d'impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques sont en hausse par rapport aux comptes 2019 de 1'285'000.-, Chf 16,4 millions pour 2020 contre Chf 15,2 en 2019.

2.2.3. Charges du port (chapitre 471)

Depuis 2014, les revenus du chapitre port ne permettent pas de couvrir entièrement les charges d'exploitation. Dès lors, la Municipalité a décidé de comptabiliser les excédents de charges des années 2014 à 2020 sur un compte au bilan « Avances aux financements spéciaux » pour un total de Chf 269'892.99, montant qui sera amorti par le chapitre Port à partir de l'exercice 2021 avec les excédents de recettes du dit chapitre.

2.3 COMPTES DE FONCTIONNEMENT

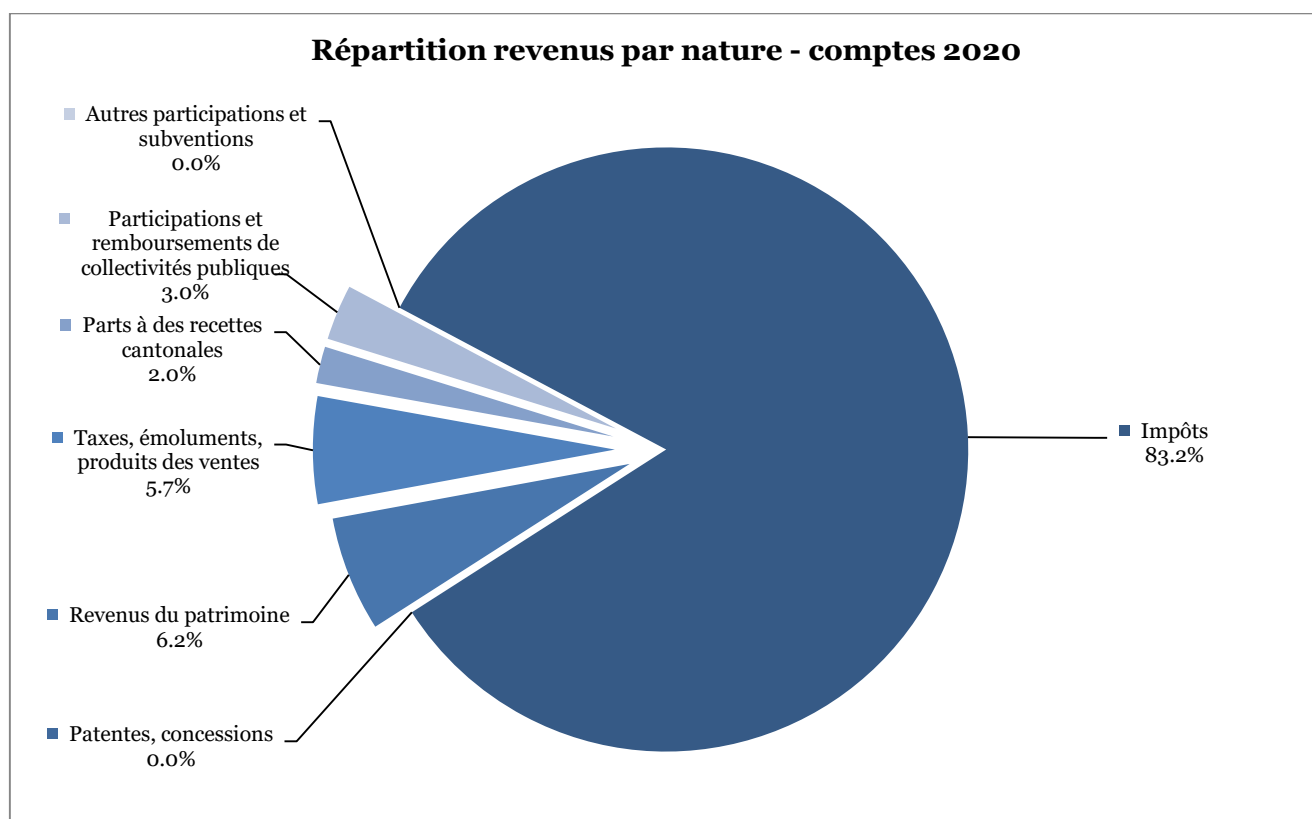
Les commentaires suivants se réfèrent à la présentation des comptes par nature.

2.3.1. Revenus totaux

Les revenus totaux bruts s'élèvent à Chf 24'079'086.-, soit Chf 3'134'136.- de plus que le montant budgété (Chf 20'944'950.-). Après déduction des imputations internes et prélèvements sur fonds de réserves, les revenus nets atteignent Chf 22'727'945.-, contre Chf 19'799'050.- au budget 2020.

Les revenus nets se répartissent comme suit :

G1 – Répartition des revenus par nature – Comptes 2020



2.3.1.1 Recettes fiscales totales (Rubrique 40)

Les recettes fiscales totales sont de Chf 18'900'482.- en 2020 (Chf 16'718'159.- en 2019), soit une augmentation de Chf 2'182'323.- ou + 13,05 % par rapport aux comptes 2019. Cette augmentation provient principalement des rattrapages des exercices antérieurs d'un montant de Chf 3'137'320.- (voir tableau ci-dessus chapitre 2.2.1.2).

2.3.1.2 Impôt sur le revenu et la fortune imposable des personnes physiques (PP)

Les tableaux T3 et T4 montrent que les impôts encaissés par le canton et versés à la commune sont en augmentation avec Chf 16,4 mios versés en 2020 contre 15,2 en 2019.

Le tableau T3 démontre les rattrapages de 2007 à 2019.

T3 – IRF – Analyse par période fiscale

		Correctifs de rattrapage s/exercices antérieurs				
	Total 2020	2007- 2016	2017	2018	2019	2020
Acomptes 2020	12'073'336					12'073'336
Décomptes établis en 2020		1'733'306	824'545	2'986'383	7'034'684	0
Acomptes déjà facturés		-1'438'366	-584'598	-2'545'783	-4'872'850	0
Suppl. exercices antérieurs	3'137'320	+294'940	+239'946	+440'600	+2'161'834	0
Avancement		99,36%	97,99 %	95,55 %	78,22 %	1,03 %
Nombre de dossiers restants		15	26	58	293	1'350
Autres éléments						
Impôts spécial étrangers	828'053					
Impôt à la source	204'965					
Rétrocession impôt frontalier	47'661					
Impôt récupéré après défalcatons	0					
Prestation sur capital	191'238					
Total du compte IRF et IE, PP	16'482'573	(comptes par nature, rubrique 400)				

Le nombre de contribuables au 31 décembre 2020 était de 1'364.

Impôts spécial étrangers : il s'agit de contribuables qui n'exercent pas d'activité lucrative en Suisse et qui sont taxés sur la base de leurs dépenses annuelles, selon l'art. 15 LI.

Le tableau T4 montre l'évolution favorable des revenus d'impôts des PP en 2020.

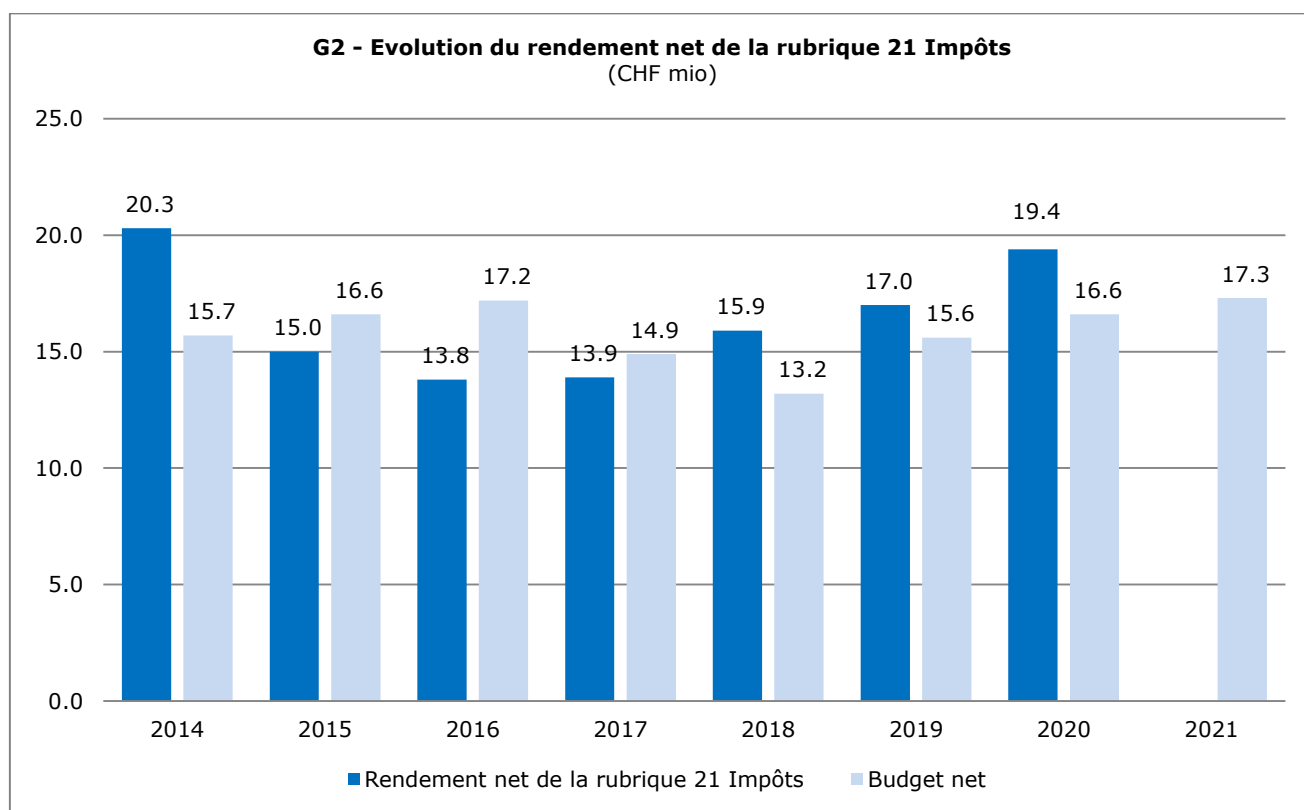
T4 – Evolution des revenus des impôts des personnes physiques

Libellé	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Diff. cptes 2019/2020	Budget 2021
Impôt sur le revenu et la fortune (IRF)	11'293'259	12'325'855	14'093'548	15'401'894	+1'308'346	14'500'000
Impôt à la source	4'347	388'834	412'482	204'965	-207'517	400'000
Rétrocession impôt frontalier	26'286	36'107	21'843	47'661	+25'818	35'000
Impôt forfaitaires étrangers (IE)	648'030	1'066'433	668'928	828'053	+159'125	850'000
Total impôts s/revenus des PP	11'971'922	13'817'229	15'196'801	16'482'573	+1'285'772	15'785'000

2.3.1.3 Revenus nets totaux des taxes et impôts communaux

De 2014 à 2020, les revenus nets de tous les impôts et taxes communaux, après déduction des rétrocessions, défalcatons etc., évoluent à la hausse jusqu'en 2014, avec une baisse en 2015 et 2016. Une légère augmentation en 2017 et une augmentation plus importante pour les années 2018 et 2019 et une grosse augmentation pour l'exercice 2020 qui provient essentiellement des impôts aléatoires + Chf 1'294'000.-, comme le démontre le tableau et le graphique ci-dessous selon les comptes par ordre administratif, Rubrique 21, p.3 dans l'annexe 1 - Comptes 2020 par ordre administratif.

	C 2014	C 2015	C 2016	C 2017	C 2018	C 2019	C 2020	B 2021
Rendement net (rubrique 21 Impôts)	20'335'656	15'047'923	13'755'437	13'889'895	15'881'742	16'963'080	19'410'727	17'322'000
Variation sur l'année précédente		-5'287'733	-1'292'485	+134'458	+1'991'742	+1'081'338	+2'447'647	-2'088'727



En plus du rendement net des impôts de 2014 à 2020, le graphique ci-dessus montre les valeurs budgétées pour les dernières années 2014 à 2021.

Chaque budget des revenus fiscaux est établi durant l'automne, soit avant que ne soient connus les acomptes d'impôts, calculés en décembre pour l'année suivante. De ce fait, il comprend une part élevée d'incertitude reflétée par les écarts entre les budgets et les comptes.

N.B. Crans n'encaisse que très peu d'impôts sur les personnes morales (Chf 37'693,55)

2.3.1.4 Revenus du patrimoine (Rubrique 42)

Comptes 2020 Chf 1'400'152.- ; Budget 2020 Chf 1'105'050.-

L'augmentation de Chf 295'102.- provient :

- du transfert du loyer du groupement scolaire primaire Chf 280'000.- (compte no 3502.4271)
- du loyer de l'AJET et du CAV de Chf 44'000.- (compte 3502.4271.01).

2.3.1.5 Taxes, émoluments et produits de vente (Rubrique 43)

Comptes 2020 Chf 1'304'483.- ; Budget 2020 Chf 1'191'300.-.

L'augmentation de Chf 113'000.- provient :

- de la taxe d'épuration de Chf 90'315.- (compte no 460.4342)
- du remboursement des frais de conciergerie de l'AJET et du CAV Chf 21'120.- (compte 3502.4362).

2.3.1.6 Parts aux recettes cantonales (Rubrique 44)

Comptes 2020 Chf 446'422.- ; Budget 2020 Chf 300'000.-.

L'augmentation de Chf 146'422.- provient :

- de l'augmentation des transactions immobilières Chf 146'422.- (compte no 210.4411)

2.3.1.7 Participation, remboursement collectivités publiques (Rubrique 45)

Comptes 2020 Chf 675'740.- ; Budget 2020 Chf 859'500.-.

La diminution de Chf 183'760.- provient de :

- l'augmentation du fonds de péréquation – couche population de Chf 25'393.- (compte no 220.4519.01)
- l'augmentation du fonds de péréquation – plafonnement de l'effort (2019) Chf 53'595.- (compte no 220-4519.02)
- la diminution suite au transfert du loyer du groupement scolaire primaire Chf 280'000.- (compte no 510.4522).

2.3.1.8 Prélèvement sur fonds de réserve et financements spéciaux (Rubrique 48)

Comptes 2020 Chf 207'090.- ; Budget 2020 Chf 71'700.-.

L'augmentation de Chf 135'390.- provient du :

- prélèvement de 116'000.- sur le fonds risque sur débiteurs impôts (compte 210.4809)
- prélèvement de 33'694.- sur les financements spéciaux (compte no 471.4818.01)

2.3.1.9 Imputations internes (Rubrique 49)

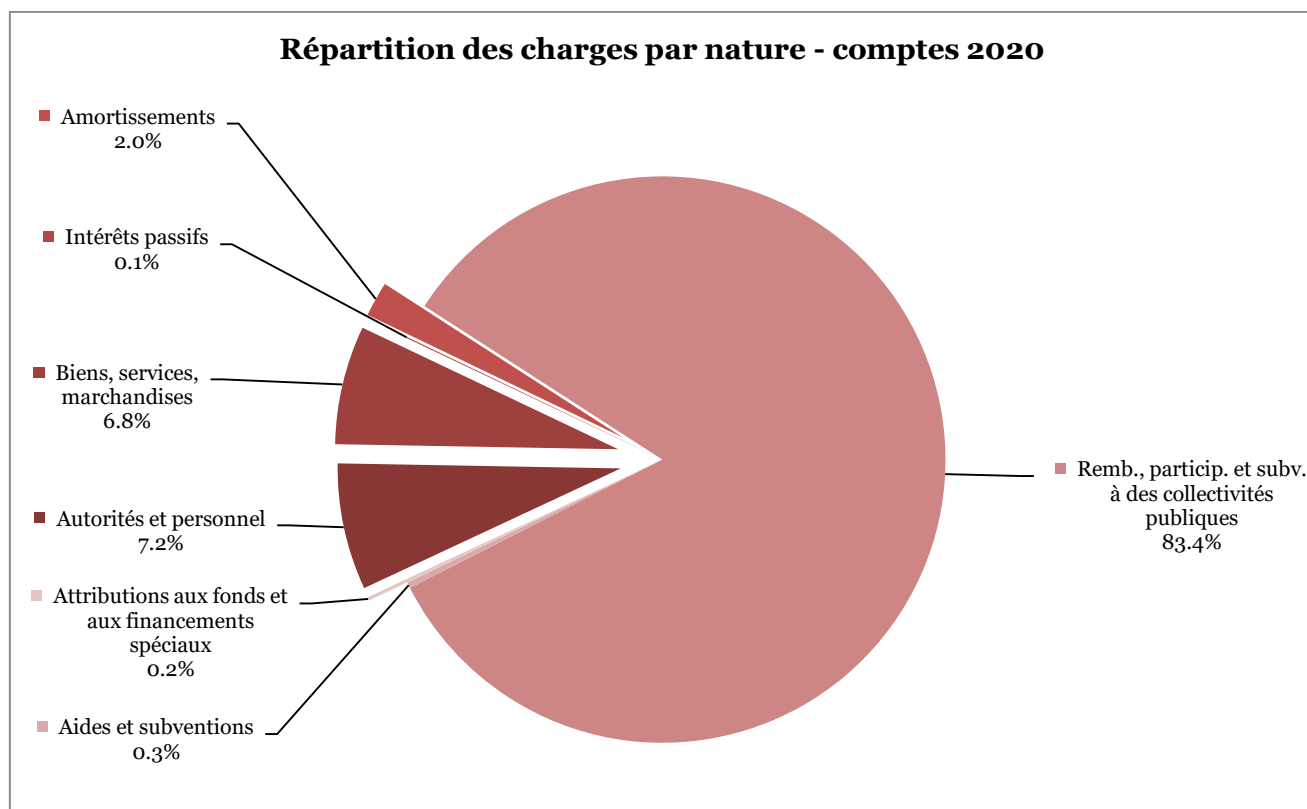
Comptes 2020 Chf 1'144'050.- ; Budget 2020 Chf 1'074'200.-.

Il s'agit de la répartition de certaines charges (frais de personnel, frais financiers et frais divers) sur les divers dicastères. Les imputations internes "charges" doivent s'équilibrer avec les imputations internes "produits".

2.3.2. Charges totales

Le total des charges brutes s'élève à Chf 24'194'846.- en 2020, soit Chf 1'049'896.- de plus que le montant budgété (Chf 23'144'950.-). Après déduction des imputations internes et des attributions aux fonds de réserve, les charges nettes totales atteignent Chf 23'005'296.-.

G3 - Répartition des charges par nature – comptes 2020



Les participations et subventions à d'autres collectivités publiques (canton, avec la facture sociale et la péréquation, ou institutions intercommunales, etc.) représentent une dépense de Chf 17'778'156.-, en augmentation par rapport au budget 2020 de Chf 2'502'491.- et en augmentation par rapport aux comptes 2019 de Chf 1'822'763.-. Le calcul des acomptes de la facture sociale et des charges péréquatives est basé en 2020 sur les acomptes d'impôts 2018. Pour cette raison, et compte tenu de l'augmentation des rentrées fiscales en 2020, nous avons créé un passif transitoire de Chf 492'000.- pour la péréquation, de Chf 955'000.- pour la facture sociale et de Chf 8'000.- pour la police cantonale.

2.3.2.1 Autorités et personnel (Rubrique 30)

Comptes 2020 Chf 1'665'860.- ; Budget 2020 Chf 1'599'450.-.

Cette différence de Chf 66'410.- provient, d'une part, des remplacements pour cause d'accidents ou de maladie, montant remboursé par les assurances Chf 31'379.- et le solde pour des augmentations d'heures du personnel de conciergerie en rapport avec le Covid-19.

2.3.2.2 Biens, services et marchandises (Rubrique 31)

Comptes 2020 Chf 1'561'958.- ; Budget 2020 Chf 1'578'515.-.

Cette diminution de Chf 16'557.- provient de divers postes (voir tableau T5 à la page 10)

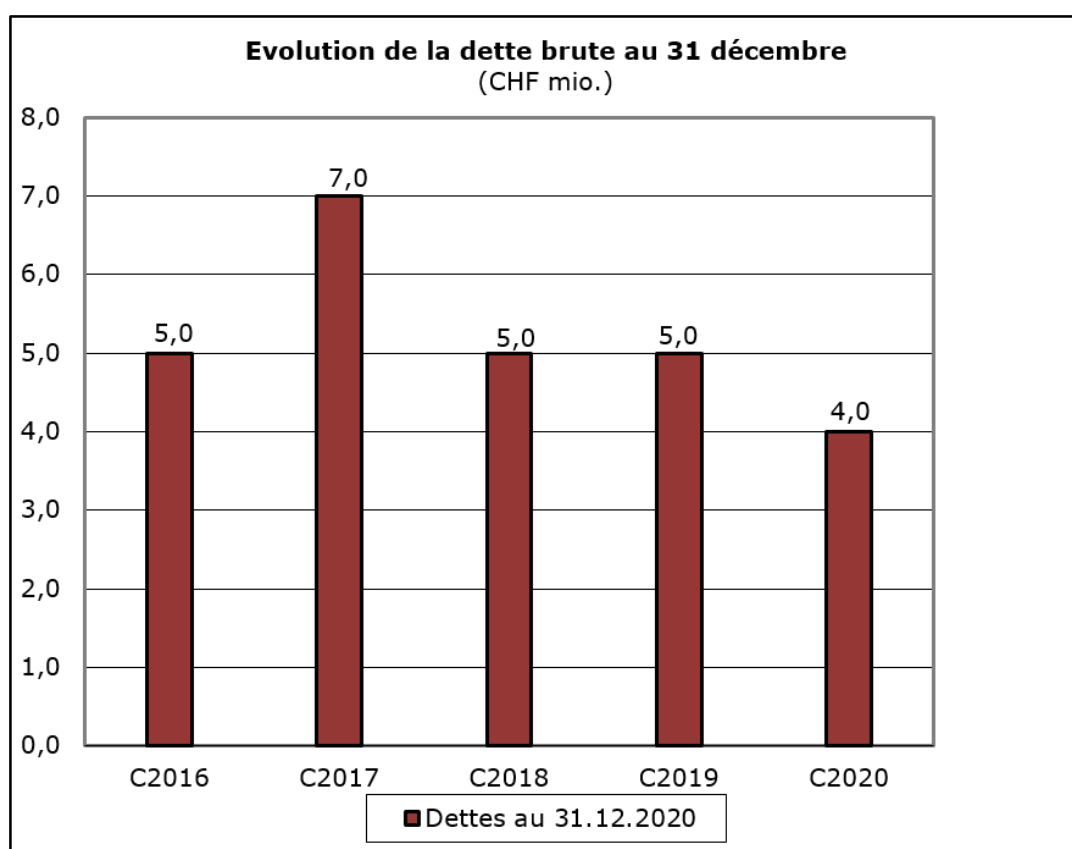
2.3.2.3 Intérêts passifs (Rubrique 32)

Comptes 2019 Chf 15'288.43 ; Budget 2019 Chf 23'750.-.

Cette diminution de Chf 8'461.57 provient des paiements anticipés des impôts annuels (compte no 210.3290).

G4 - Evolution de la dette au 31 décembre :

	C 2016	C 2017	C 2018	C 2019	C2020
Dettes au 31.12.	5'000'000	7'000'000	5'000'000	5'000'000	4'000'000
Intérêts de la période	11'047	14'038	13'755	13'750	12'731
Taux d'intérêt moyen	0.22 %	0.20 %	0.25 %	0.25 %	0.275 %



Le montant de nos liquidités au 31.12.2020 s'élève à Chf 948'676.30

2.3.2.4 Evolution des charges de fonctionnement du ménage communal

(Rubriques 30/31/32 charges par nature)

Les dépenses du ménage communal ordinaire sont en augmentation de Chf 10'020.-, soit de Chf 3'243'106.- en 2020 contre Chf 3'233'086 en 2019.

T5

Libellé	Comptes 2017	Comptes 2018	C2018 C2017 %	Comptes 2019	C2019 C2018 %	Comptes 2020	C2020 C2019 %	Budget 2020	C 2020 B 2020 %
Autorités et personnel (30)	1'541'417	1'534'859	-0.45%	1'592'349	+3.70%	1'665'860	+2.65%	1'599'450	+4.15%
Biens, services, marchandises (31)	1'977'079	1'590'534	-19.55%	1'622'536	+2.00%	1'561'958	-3.75%	1'578'515	-1.05%
- imprimés/mat./mobilier bureau	161'645	59'738	-66.75%	85'378	+42.90%	79'595	-6.75%	91'000	-12.50%
- achat d'énergie et autres	135'607	154'993	+14.30%	138'944	-10.35%	130'549	-6.05%	148'800	-12.25%
-fournitures/marchandises	57'821	32'721	-43.40%	52'666	+60.90%	38'467	-26.95%	30'000	+28.20%
- entretien des immeubles	483'040	302'313	-37.40%	380'860	+26.00%	432'267	+13.50%	397'000	+8.90%
- entretien des routes	157'331	74'699	-52.50%	61'650	-17.45%	17'385	-71.80%	30'000	-42.05%
- entretien mobilier et installations	130'896	111'505	-11.75%	123'618	+10.80%	109'799	-11.20%	104'500	+5.05%
- loyers/fermages/redevances	25'004	25'004	0.00%	25'004	0.00%	25'004	0.00%	25'000	0.00%
- frais réceptions/manifestations	91'738	115'625	+26.00%	84'714	-26.75%	55'022	-35.05%	105'500	-47.85%
- Honoraires/prestations services	681'191	630'375	-7.45%	649'010	+2.90%	643'389	-0.85%	613'215	+4.90%
- impôt/taxes/cotisations	52'806	83'561	+58.20%	20'692	-75.25%	30'481	+47.30%	33'500	-9.00%
Intérêts passifs(32)	23'818	17'292	-27.40%	18'201	+5.25%	15'288	-16.00%	23'750	-35.65%
Total des charges de fonctionnement du ménage communal	3'542'314	3'142'685	-11.30%	3'233'086	+2.80%	3'243'106	+0.30%	3'201'715	+1.30%

2.3.2.5 Amortissements (Rubrique 33)

T6	Comptes 2020		Budget 2020	
Totaux :	Chf	459'871.54	Chf	465'850.00

- Amortissements du patrimoine financier

	Comptes 2020		Budget 2020	
Comptes 2020	Chf	279'053.54	Chf	227'500.00
Amortissement défalcation des impôts	Chf	8'309.74	Chf	20'000.00
Amortissement bâtiment PPE Poste	Chf	119'000.00	Chf	111'500.00
Amortissement locaux de la crèche	Chf	* 69'744.80	Chf	0.00
Amortissement bâtiment rue Antoine Saladin 13/15	Chf	19'000.00	Chf	33'000.00
Amortissement du bâtiment du CNC	Chf	62'999.00	Chf	63'000.00

*Voir budget 2020 sur tableau T7 ci-dessous, montant de l'amortissement du patrimoine administratif transféré sur les amortissements du patrimoine financier.

- Amortissements obligatoires du patrimoine administratif

T7	Comptes 2020		Budget 2020	
Comptes 2020	Chf	180'818.00	Chf	238'350.00
Amortissement partic. Padel/CNC/ TéléDôle	Chf	6'000.00	Chf	* * 17'000.00
Amortissement locaux de la crèche	Chf	0.00	Chf	* 66'850.00
Amortissement infrastructures routières	Chf	18'146.15	Chf	13'500.00
Amortissement achat véhicules	Chf	10'400.00	Chf	0.00
Amortissement création jardin du souvenir	Chf	5'272.85	Chf	0.00
Amortissement de la mise en séparatif	Chf	111'000.00	Chf	111'000.00
Amortissement travaux entretien du port	Chf	29'999.00	Chf	30'000.00

**Le budget 2020 prévoyait l'amortissement du crédit de Chf 107'808.10 (préavis no 20/18) pour participer aux investissements prévus par le Conseil régional/TéléDôle au massif de la Dôle. Étant donné que ce montant n'a été versé qu'en mars 2021, il n'a pas été possible d'effectuer l'amortissement de 10% prévu pour cet objet, en 2020.

2.3.2.6 Remboursement et participations (Rubrique 35)

Comptes 2020 Chf 19'222'808.- ; Budget 2020 Chf 18'259'685.-.

Il s'agit de la rubrique la plus importante des charges communales, à savoir nos participations aux charges du Canton et aux instances intercommunales, prélevées sur les ressources communales. Cette rubrique comprend les charges péréquatives qui correspondent à la facture sociale et au fonds de péréquation.

Facture sociale 2020

Comptes 2020 Chf 9'597'364.- ; Budget 2020 Chf 9'072'685.- (y.c. crédit suppl. de Chf 2'200'000.- accordé par le Conseil communal dans sa séance du 26 octobre 2020 – préavis no 38/2020).

Notre participation comprend une provision pour les acomptes 2020 pour Chf 8'642'364.-, ainsi qu'un ajustement de Chf 955'000.- en faveur du Canton, en prévision du décompte final de la facture sociale 2020 à fin juin 2021.

Fonds de péréquation 2020

Comptes 2020 Chf 6'147'801.- ; Budget 2020 Chf 5'681'000.-

Notre participation comprend les acomptes 2019 pour Chf 5'058'901.- plus Chf 596'900.- pour le retour du fonds de péréquation, ainsi qu'un ajustement de Chf 492'000.- en faveur du Canton, en prévision du décompte final de la péréquation 2020, disponible seulement à fin juin 2021.

2.3.2.7 Charges péréquatives (Rubrique 35)

Le tableau T8 et le graphique G5 montrent l'évolution des charges péréquatives et de la facture sociale entre 2016 et 2020. Les chiffres sont stables en 2016 et 2017, à partir de l'année 2018 les chiffres reprennent l'ascenseur. Ces chiffres résultent, bien sûr, de l'évolution des impôts perçus.

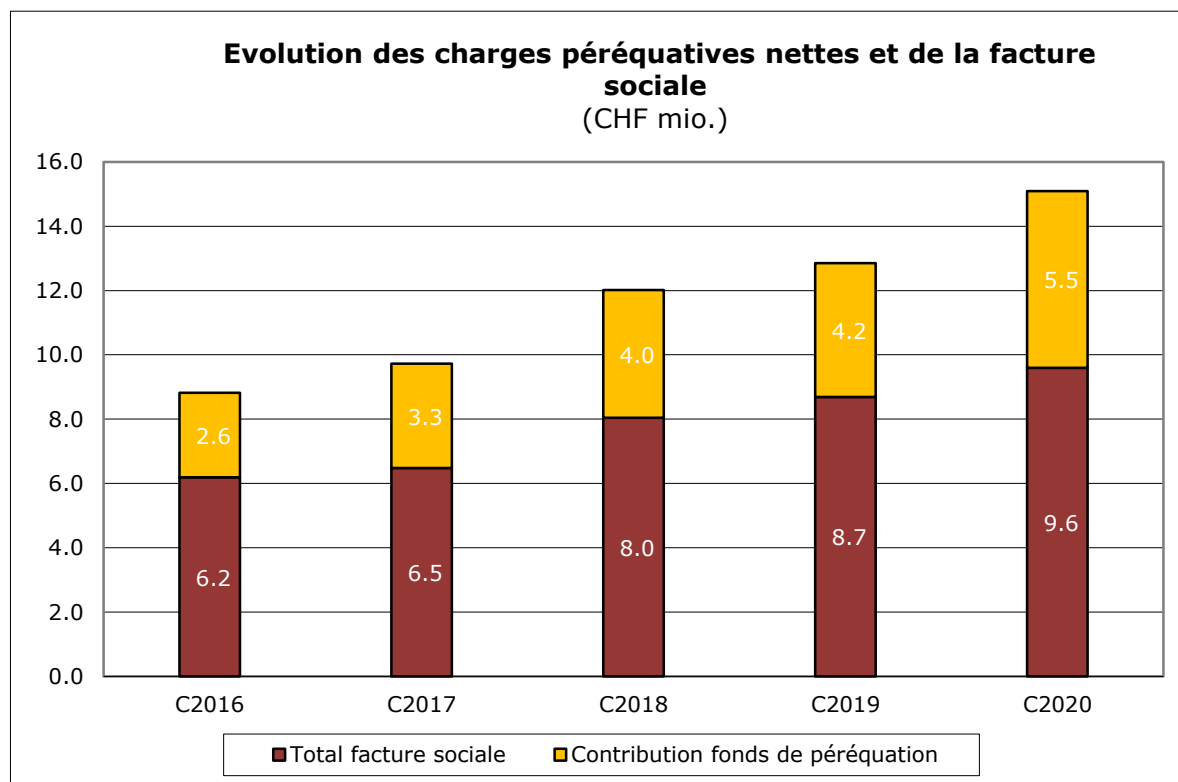
T8 - Evolution des charges péréquatives brutes et de la facture sociale entre 2016 et 2020

	C 2016*	C 2017*	C 2018*	C 2019*	C 2020**
Total facture sociale	6'189'339	6'475'240	8'046'927	8'691'805	9'597'364
Contribution fonds de péréquation (brute)	3'269'100	3'760'142	4'486'034	5'715'693	6'147'801
Total charges facture sociale et péréquatives	9'458'439	10'236'082	12'532'961	14'407'498	15'745'165
En % des charges nettes	53,1 %	57,7 %	62,7 %	65,2 %	68,3 %
En % des revenus nets d'impôts	68,7 %	73,7 %	78,9 %	84,9 %	81,1 %

*Calcul définitif de l'année 2019 de la facture sociale et de la péréquation sur la base décompte cantonal connu l'année suivante.

**Le montant pour l'année 2020 a été calculé sur les entrées fiscales connues pour 2020

G5 - Evolution des charges péréquatives nettes et de la facture sociale



En plus des charges péréquatives, les autres participations aux charges de l'Etat et aux charges intercommunales, sont les suivantes :

Nos participations aux charges des institutions intercommunales	Chf	2'933'348.-
	Pour un montant de	
SADEC (taxes de traitement)	Chf	80'965.-
SITSE (traitements des eaux usées)	Chf	521'776.-
ASCOT (Association scolaire intercommunale de Terre Sainte)	Chf	1'183'303.-
AJET (accueil de jour de Terre Sainte)	Chf	592'676.-
Association Police Nyon Région	Chf	360'670.-
SDIS pour la défense incendie	Chf	86'746.-
ORPC pour la protection civile	Chf	45'747.-
Ainsi que diverses autres participations	Chf	61'465.-
Nos participations aux charges cantonales	Chf	544'295.-
	Pour un montant de	
Ecoles de musique	Chf	21'717.-
Transports régionaux	Chf	97'098.-
Police Cantonale*	Chf	370'040.-
FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants)	Chf	11'430.-
ARAS (Association Régionale pour l'Action sociale du District de Nyon)	Chf	38'976.-
Ainsi que diverses autres participations	Chf	5'034.-

*Sur la même base péréquative que la péréquation et la facture sociale

Total général des remboursements et participations : Chf 19'222'808.- (Rubrique 35)

T9 – Analyse des données Facture sociale et péréquation

	2016	2017	%	2018	%	2019	%	2020	%	2021	%
Revenus impôts	16'420'972	12'547'830	-23,60	12'152'144	-3,15	12'755'325	+4,95	14'604'583	+14,50	16'104'312	+10,25
Budget communal	16'627'000	14'267'500	-14,20	11'800'000	-17,30	14'108'000	+9,55	15'926'500	+12,90	16'670'000	+4,65
Comptes finaux	12'184'847	12'769'772	+4,80	14'604'277	+14,35	16'090'610	+10,15	17'319'493	+7,65	na	
Facture sociale	8'286'928	6'188'569	-25,30	6'681'145	+7,95	7'104'574	+6,33	8'642'365	+21,60	8'971'541	+3,81
Budget communal	8'570'000	7'155'000	-16,52	6'250'000	-12,65	7'141'781	+14,25	9'072'685	+27,05	9'347'000	+3,05
Comptes finaux	6'189'339	6'475'940	+4,65	8'046'927	+25,40	8'691'805	+8,00	9'597'364	+10,42	na	
Provision facture sociale	-1'850'000	-108'000		1'440'000		1'593'500		955'000		0	
Remboursement facture sociale	2'097'588	1'312'630		0		0		0		0	
Paiement du solde facture sociale	0	0		1'365'782		1'587'227		0		0	
Péréquation	3'544'830	3'482'596	-1,76	3'317'481	-4,75	3'649'632	+10,00	4'998'342	+36,95	5'035'420	+0,75
Budget communal	3'950'000	3'316'560	-16,04	2'650'000	-20,10	3'902'501	+47,25	5'109'000	+30,90	5'241'000	+2,60
Comptes finaux	2'627'412	3'254'372	+3,85	3'969'005	+21,95	4'164'203	+4,90	5'490'740	+31,85	na	
Provision péréquation	-350'000	123'000		620'000		508'500		492'000		0	
Remboursement péréquation	917'418	228'224		0		0		0		0	
Paiement du solde péréquation	0	0		651'523		514'573		0		0	

Pour l'année 2020, les acomptes sur les revenus d'impôts du Canton étaient basés sur l'ancien taux d'imposition de 53 cts, ce qui a eu pour résultat que les acomptes demandés par le Canton pour la facture sociale et la péréquation étaient moins importants que les montants figurant dans les comptes, c'est pour cette raison que le décompte 2020 de la facture sociale et la péréquation est plus élevé.

2.3.2.8 Aides, subventions à institutions privées (Rubrique 36)

Comptes 2020 Chf 79'508.- ; Budget 2020 Chf 98'000.-.

Cette diminution de Chf 18'492.-, provient du montant non dépensé pour la culture, loisirs et sports - Chf 12'371.- (compte 150.3653), des dépenses pour les aides individuelles pour des études musicales - Chf 1'000.- (compte no 150.3662) et pas de dépenses pour les aides d'urgences « expulsions » Chf 2'000.- (compte no 710.3665).

2.3.2.9 Imputations internes (Rubrique 39)

Comptes 2020 Chf 1'144'050.- ; Budget 2020 Chf 1'074'200.-.

Il s'agit de la répartition de certaines charges (frais de personnel, frais financiers et frais divers) entre dicastères. Les imputations internes "charges" doivent s'équilibrer avec les imputations internes "revenus".

2.3.2.10 Marge d'autofinancement et résultat final

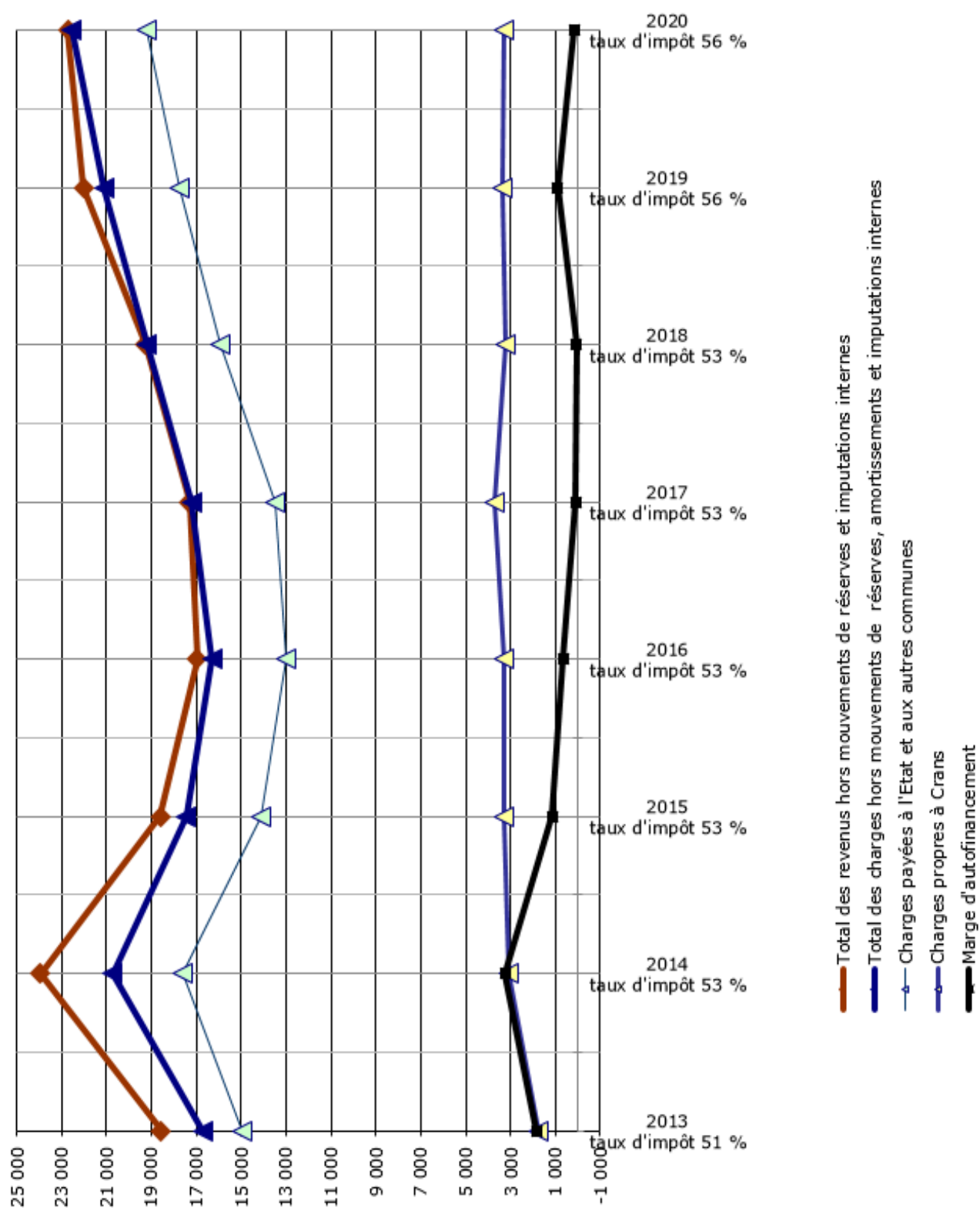
Le tableau T10 et le graphique G6 montrent l'évolution de la marge d'autofinancement entre 2012 et 2019 (source : comptes par nature) :

T10 – évolution de la marge d'autofinancement

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Revenus bruts (1)	21'057'415	24'957'393	21'108'287	18'690'556	18'545'067	20'385'552	23'204'951	24'079'086
Charges brutes (2)	20'828'487	24'699'399	20'848'461	18'678'048	18'772'690	21'063'765	23'234'002	24'194'846
Résultat (1-2=3)	228'928	257'994	259'826	12'508	-227'623	-678'213	-29'051	-115'760
Total amort. et var. réserves (4) (compris dans 2)	1'710'760	2'973'318	890'554	636'812	333'609	748'372	932'933	298'280
Marge Auto Financement 3+4	1'939'688	3'231'380	1'150'380	649'320	105'986	70'159	903'882	182'520

Les marges d'autofinancements des années 2013 à 2015, proviennent de résultats exceptionnels sur des rattrapages d'impôts sur les personnes physiques, montants qui ont permis de faire des amortissements supplémentaires sur les travaux routiers

G6 – Evolution de la Marge brute d'autofinancement et de ses composantes



2.4 CONCLUSIONS GENERALES

En résumé, on constate que :

- Les comptes 2020 de la Commune ont bouclés pour la quatrième année consécutive avec un excédent de charges, soit de Chf -115'760.09 contre un excédent de charges budgétaire de Chf -2'400'000.-, l'exercice 2019 de Chf -29'051,73, celui de 2018 Chf -678'213.99 et pour 2017 de Chf -227'622.84. Le déficit cumulé depuis 2017 se monte à Chf 1'050'648.-. Un montant qui reste gérable et qui nous laisse une certaine marge d'attente avant de remonter le taux d'imposition, dans l'espoir d'une réforme du système de financement de la facture sociale promis par la Conseillère d'Etat Madame Luisier pour les budgets 2023.
- Les impôts sur les revenus et la fortune des personnes physiques sont en augmentation par rapport à 2019, ceci grâce aux revenus des rattrapages des années antérieures de Chf 3'137'320.-.
- Le pourcentage des charges payées à l'Etat est en légère diminution, elles évoluent par rapport aux variations de la masse fiscale, ce qui représente une charge en proportion des revenus nets d'impôts de 81,1 % pour 2020, 84,8 % pour 2019, en 2018 78,9 %, contre 70,0 % en 2017 et de 68,7 % en 2016.
- Les charges de fonctionnement du ménage communal sont sous contrôle et globalement stables comme le démontre le tableau T5 (en page 24).
- Notre marge d'autofinancement est de Chf 182 mille francs en 2020, en diminution par rapport à 2019 Chf 903 mille et en augmentation par rapport aux années 2018 et 2017, soit contre 70 mille en 2018 et de Chf 105 mille en 2017. La situation est insatisfaisante mais pas encore inquiétante.
- Il convient de noter qu'en 2020, le « plafond » prévu dans les dispositions cantonales pour le calcul de la péréquation/facture sociale est passé à 48 points d'impôt, ce qui a fait augmenter notre participation auprès du Canton, contre 45 points en 2019.
- L'établissement du budget 2021 a été établi sur la base d'un « plafond » à 48,00, et espérons qu'il en sera de même pour le budget 2022. Nous attendons avec impatience les discussions autour du plafond futur, dans lesquelles les associations de communes sont impliquées. Il est à noter que même l'UCV, qui a négocié un « accord » peu satisfaisant avec le Conseil d'Etat, revient sur ses positions à la lumière des résultats scandaleusement positifs des finances cantonales.
- Comme l'année dernière tant que le Conseil d'Etat n'a pas décidé sur le sort de la Facture sociale (abrogation, maintien, quel niveau ?), il devient impossible de faire des prévisions fiables et, a fortiori, de planifier des investissements. Une "confiscation" de plus d'environ 80 % ou plus de tous les impôts encaissés rend irréalisable toute ambition d'utiliser les impôts pour financer des dépenses d'infrastructure. Si l'on prend uniquement le revenu des impôts sur les personnes, notre source principale de revenu, cette ponction est de 95,53 % du total, en augmentation par rapport au pourcentage de 94,66 % en 2019. Il paraît absurde d'infliger une augmentation d'impôt supplémentaire aux contribuables, dont seulement entre 4 % et 5 % serait disponible pour les objectifs propres à la commune.

2.5 RESULTAT

L'excédent de charges, après amortissements et mouvements de réserves, s'élève à

Chf -115'760.09.

2.6 CAUTIONNEMENTS

En faveur de :	Au 31 décembre 2020	
ARSCO	Chf	7'200'000.-
SITSE	Chf	5'600'000.-
TéléDôle*	Chf	100'088.-

*Le cautionnement de TéléDôle a été annulé en 2021, suite au transfert des actions de la Commune à Région de Nyon.

2.7 ENGAGEMENTS HORS BILAN

ORPC	Chf	19'061.-
------	-----	----------

3. POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS, MOBILITE

Johanna Pini

3.1 POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME

3.1.1. Permis de construire/habiter

Durant l'année 2020, 37 dossiers de construction ont été déposés (25 en 2019), 14 ont été soumis à l'enquête publique (18 en 2019), 22 permis de construire ont été établis (28 en 2019) dont 7 sans enquête publique (9 en 2019), ainsi que 18 exemptions d'autorisation pour des projets "de minime importance" (19 en 2019). A ces chiffres viennent s'ajouter les demandes d'installation de 4 pompes à chaleur PAC (4 en 2019) et 7 panneaux solaires (8 en 2019) - hors d'une procédure de permis de construire - 1 attestation de conformité pour le service des autos et de la navigation (1 en 2019). 4 projets ont suscité des oppositions en 2020 (6 en 2019, 6 en 2018, 2 en 2017, 4 en 2016, 2 en 2015, 3 en 2014, 7 en 2013, 7 en 2012). 6 permis d'habiter-utiliser ont été délivrés (18 en 2019).

Il faut noter qu'en raison du COVID les procédures de mise à l'enquête ont été suspendues durant la période du premier confinement. En parallèle l'analyse des dossiers en cours a été poursuivie.

Procédures juridiques traitées :

AC.2020.0033 - Recours c/décision du SDT du 6 janvier 2020 (mise à disposition du hangar ...)
Le 10 février 2020 - recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal du canton de Vaud contre la décision du Service du développement territorial du 6 janvier 2020. Le 17 novembre 2020 le recours est rejeté (AC.2020.0033).

Dénonciation à la préfecture

L'arrêt de la CDAP (AC.2017.0320) n'a pas été respecté, le sous-sol a été utilisé de façon illicite et les obturations ordonnées au sous-sol ont été rouvertes.

TF 1C_651/2019 - recours contre l'arrêt du Tribunal cantonal du canton de Vaud, Cour de droit administratif et public, du 7 novembre 2019 (4C.2017.0423 - 4C.2018.0340).

Le 27 mai 2020 - Le recours est rejeté dans la mesure où il est recevable, la remise en état doit être effectuée.

AC.2019.0174 - Recours [...] c/ décision de la Municipalité du 7 mai 2019 qui a délivré un permis de construire pour le changement d'affectation de bureau en logement.

Le 10 janvier 2020 la CDAP a admis le recours et le permis de construire a été annulé.

Une nouvelle demande de permis de construire est à déposer.

AC.2019.0f68 [...] c/ décision de la Municipalité de Crans du 6 mai 2019 levant une opposition et délivrant le permis de construire une villa individuelle avec garage et piscine sur la parcelle

Le 12 mars 2020 - Les parties ont trouvé un accord et le recours a été retiré.

AC.2020.0211 [...] c/ décision de la Municipalité de Crans-près-Céligny du 18 juin 2020 levant son opposition et délivrant le permis de construire un bâtiment de trois logements sur la parcelle

Les parties ont été entendues par le tribunal en décembre 2020 et le jugement est attendu pour 2021.

3.1.2. Urbanisme

La présentation des conclusions de la commission consultative pour le développement des infrastructures sportives et de loisirs du village a eu lieu lors de la séance du Conseil du 24 février 2020. Il s'agit de la réponse au Postulat Cretegnay et consorts déposé le 25 juin 2018.

3.2 BATIMENTS

En raison de la pandémie certains travaux qui étaient en discussion ont été anticipés, notamment en raison de besoins nouveaux. C'est notamment le cas pour le remplacement des linges essuie-mains en tissus (interdit par le canton dans les écoles) par 10 séchoirs à air pulsé équipés de filtres qui capturent 99.95% des bactéries et virus. Ce matériel permet par ailleurs des économies en terme de transports, de lessives et constitue une alternative à l'utilisation de papier absorbant.

Confort de travail pour la conciergerie : des aspirateurs dorsaux (porté sur le dos de l'utilisateur) ont été introduits. Ce type d'appareils facilite le travail et est apprécié pour la liberté de mouvements.

3.2.1. Bâtiments en gérance

3.2.1.1 Immeuble rue du Grand Pré 23

- Immeuble :

Fissures : le Bureau d'ingénieur BS+R a effectué un rapport en raison des fissures sur l'ensemble du bâtiment. Il ressort de ce document que la structure porteuse remplit sa fonction, et qu'il n'y a pas à prendre de disposition particulière en relation avec la sécurité, l'habitabilité étant garantie.

Punaises de lit : suite à la découverte de punaises de lit dans un des appartements, une détection canine a permis de confirmer qu'un seul logement était infesté et que l'éradication s'est avérée efficace.

Zone pavée : les racines des arbres ont relevé des pavés ce qui a créé des irrégularités au niveau de la place. Il a été nécessaire de faire égaliser les zones les plus marquées. L'ensemble de la surface pavée doit être dorénavant surveillée.

- Crèche :

Les négociations pour le bail avec l'AJET ont été perturbées par les restrictions imposées lors du premier confinement. Elles ont toutefois été poursuivies et ont permis de trouver un accord en fin d'année. La signature a été planifiée pour le début de 2021.

- Abri PC

Le 10.12.2020, l'EVAM a restitué formellement l'abri. Cette opération s'est déroulée avec le soutien de la protection civile.

- Appartements :

Une partie des travaux effectués en fin d'année 2019 ont été payés en 2020. Plusieurs interventions ont été nécessaires en 2020 dans les logements dans le cadre de l'entretien courant à la charge du propriétaire (peinture, stores, traitement des guêpes, équipements sanitaires, etc.).

- Locaux commerciaux :

Crèche – le lave-vaisselle a dû être remplacé, la porte du local poussette a nécessité une réparation tout comme un store cassé. Des protections contre les chutes ont également été installées.

Épicerie – un rafraîchissement de la peinture ainsi qu'un nettoyage approfondi ont été effectués. Climatisation : la chaleur estivale, combinée aux dégagements de chaleur des appareils frigorifiques, est nuisible pour la conservation de la marchandise. Une étude pour climatiser le magasin a débuté.

3.2.1.2 Appartements Saladin 13-15

Les nuisances sonores liées à l'école de musique ont dépassé le tolérable pour les locataires de l'appartement situé au-dessus du local. Ceci particulièrement dans le contexte du travail à domicile qui est devenu la norme durant cette année.

Afin de répondre aux besoins du Conservatoire de Musique de Terre Saint (CMTSE) plusieurs salles ont été envisagées, et il a été décidé de déplacer cette activité dans la salle de rythmique.

3.2.1.3 Rue des Artisans 6

Les vannes thermostatiques des radiateurs ont été changées dans tous les appartements.

3.2.1.4 Ancien collège

Au cours de cette année il n'a pas été signalé de problème d'humidité.

3.2.1.5 Chemin de Cuvaloup 1

Des travaux de peintures ont été réalisés, et les vitres de certaines portes ont été remplacées.

3.2.2. Bâtiments communaux

3.2.2.1 Centre communal

Sinistre au sous-sol (infiltration d'eau) : le rétablissement du sinistre n'a pas encore été entrepris. Lors des demandes de devis il a été constaté que des travaux d'assainissement plus globaux seraient pertinents (marques d'usure). La décision d'évaluer le bâtiment dans sa globalité devra être considérée pour éviter du "rapiécage" qui déplace les pannes, et multiplie des petits investissements qui sont très onéreux lorsqu'ils sont cumulés.

Par ailleurs un assainissement cohérent et réfléchi permettrait également d'y inclure une réflexion sur les potentielles économies d'énergies et l'efficacité énergétique du bâtiment.

Salle de rythmique : comme énoncé ci-dessus au point "Saladin", elle est affectée actuellement à l'exercice de la musique (CMTSE).

Salle de Gym : l'éclairage a été remplacé, il est plus efficace avec une baisse de consommation sensible. De plus, l'intensité lumineuse peut être abaissée pour ne pas éblouir et rendre plus confortable la pratique de certains sports (par exemple le volley-ball)

Local de la Jeunesse : en raison de déprédations anonymes régulières, il a été décidé de poser un portail de sécurité.

Bibliothèque : les banquettes en bois pour la lecture ont été assainies.

Le contrôle périodique (tous les 10 ans) de la citerne a été effectué.

3.2.2.2 École

Local de l'UAPE : une cloison pour diviser le réfectoire a été créée pour répondre à l'évolution des besoins de l'accueil des enfants, et permettra à terme d'accueillir plus d'enfants. Elle répond pleinement aux attentes des utilisateurs.

Monte-charge : pour maintenir sa conformité, il a été nécessaire de remplacer des pièces usagées.

Chauffage : l'école est chauffée par le centre communal. La chaleur reçue est répartie par un système de régulation qui était en fin de vie et dont les pièces de rechange ne sont plus disponibles. Son remplacement, prévu au budget, a été effectué.

Un servomoteur est tombé en panne définitive a été changé, et la pompe qu'il commandait a connu des problèmes d'étanchéité. Elle sera prochainement remplacée.

Exutoire de fumée : cet équipement, doté de batterie de secours, est utile aux pompiers pour ventiler et évacuer la fumée. Lors d'un test périodique de fonctionnement, nous avons constaté que l'installation ne répondait pas, elle a donc été changée.

Échafaudage mobile : le service de conciergerie dispose de ce type d'équipement pour l'entretien général du bâtiment et assurer la sécurité du personnel. Pour effectuer les travaux sur l'exutoire de fumée, l'option d'acheter un complément à l'échafaudage a été retenue. Nous sommes dorénavant plus indépendants pour diverses tâches.

COVID : les mesures sanitaires imposées par le canton pour la protection des personnes ont un impact sur l'achat et la consommation : de masque, de produits de désinfection, de combinaisons de protection jetables, de savon, de papier absorbant pour les mains, achat de poubelles avec couvercles. Dans l'école l'usage de papiers essuie-mains jetables a été imposé et celui des linges en tissus interdit. L'école a été écartée de la campagne - annoncée en préambule - pour l'installation de sèche-mains à air pulsé.

3.2.2.3 Vestiaires du foot

Peinture : un rafraîchissement a été entrepris par le club et la commune.

Le contrôle périodique de la citerne a également été effectué.

3.2.2.4 Club house du tennis

Toiture : dommage par le vent, la réparation a été effectuée et le dommage pris en charge par l'assurance.

Production d'eau chaude : une fuite a été constatée et réparée.

3.2.2.5 Salle communale

En raison de fuites, le bouilleur a dû être remplacé. Les éclairages de secours ont également été changés.

Wifi ouvert : comme les conseillers l'ont certainement constaté, il est opérationnel.

3.2.2.6 Buvette du Port, CNC, Capitainerie

Buvette du port : la Belle du Lac Sàrl a restitué les locaux après une collaboration qui a débuté le 1^{er} janvier 2013. La Municipalité remercie M. Sandro Campanile et Mme Christine Chauvet pour les prestations offertes durant ces années de collaboration.

Le reprise de la gérance a fait l'objet d'un appel à candidatures. Un consultant, spécialiste dans la restauration, a été mandaté pour soutenir la Municipalité dans cette démarche. Les candidats retenus ont été reçus début décembre afin d'exposer leurs projets à la Municipalité. Suite à ces rencontres la

Municipalité a sélectionné Messieurs Remy Cantale, Gabriel Burnier et Adrien Godart pour être les nouveaux tenanciers de la Buvette. La reprise du bail sera effective pour le début de la saison 2021.

En raison du départ du gérant certains éléments du mobilier ont été rachetés à l'ancien tenancier.

Durant l'année une pièce du groupe frigorifique a dû être remplacée, et la sécurité du gaz de cuisine a dû être adaptée. Des travaux de peintures ont été également été entrepris.

CNC : une toile solaire a été remplacée.

3.2.2.7 Local de la voirie

Portes coulissantes : le système de roulement pour l'ouverture – fermeture a été réparé.

Peinture : une partie de locaux a été peinte par le personnel de la voirie. Ce rafraîchissement était nécessaire.

3.2.2.8 STEP

Travaux de maçonnerie : finalisation des travaux induits par le comblement des anciennes fosses.

3.2.2.9 Chalet de Cuvaloup

Le contrôle OIBT, ainsi que les travaux nécessaires identifiés lors de ce contrôle, ont été effectués.

Les bâtiments suivants n'apportent pas de commentaires particuliers :

Local de la pétanque

Rue du Bugnon

Temple

Chalet de Poêle Chaud (alpage) - voir [4.5 Forêts et alpage](#)

Chalet de Pré aux Bœufs (alpage)

3.3 MOBILITE

La desserte de la ligne 811 a été étoffée. A partir du mois de décembre 2020 des courses supplémentaires ont été ajoutées afin qu'il y ait, du lundi au vendredi, un bus toutes les 30 minutes de 06h30 à 20h00.

3.4 DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de mettre en place une politique de développement durable, la Municipalité a entrepris de dresser un état des lieux des actions déjà entreprises et pouvant relever d'une politique de développement durable. L'objectif étant d'identifier les domaines d'actions qui paraissent les plus pertinents en termes d'impacts pour entreprendre une politique concertée de développement durable.

Cet état des lieux sera présenté aux membres de la Commission Consultative dans la première moitié de l'année 2021.

4. ROUTES, ÉCLAIRAGE, ESPACES VERTS, CIMETIÈRE, FORÊTS, PORT, PARC, CANICULE

Bernard Henrioux

4.1 Routes

- Remise en état trottoir route Suisse, vers Tatiana.
- Avaloir de route rue Saladin.
- Réfection nids-de-poule Chemin de Bel-Air.
- Réparation support de grille chemin de Varmey.
- Scellement de couvercles chemin du Bochet et chemin de Bel-Air.
- Réfection totale ancienne Route de Suisse.
- Séances avec le Voyer et la DGMR pour abaissement de la vitesse Route de Suisse, en venant de Nyon.
- Séances avec l'ingénieur pour nouvel arrêt de bus aux Landes, direction Nyon.

4.2 Éclairage

- Câblage et rétablissement candélabres chemin du Levant
- Décorations de Noël, montage et démontage par nos employés.
- Entretien normal de l'éclairage public.

4.3 Espaces verts-voirie

- Entretien des terrains de foot.
- Bords des routes avec l'épareuse, 4 x par année.
- Nettoyage abris de bus.
- Changer les sacs des poubelles et pour certaines, transformation pour en faciliter le vidage.
- Ramassage de nombreux masques (Covid).
- Dessouchages chemin des Sports et rue du Grand Pré.
- Nettoyage des routes avec la balayeuse 6 x par année.
- Entretien des fontaines.
- Entretien et tonte.
- Plantation de diverses plantes et fleurs dans les bacs, les plates-bandes et arrosages plusieurs fois par semaine ainsi que des divers gazons dans la commune.
- Arrosage des jeunes chênes dans la forêt (une naissance = un arbre).
- Hiver doux, donc peu de neige. Quelques sorties pour du salage.
- Entretien des machines, du matériel et des véhicules voiries.
- Achat de 2 Gators et de 1 tracteur.
- Achat d'un nouvel engrais « vert ».
- Entretien des miroirs et des panneaux de signalisation. Remplacement si nécessaire.
- Arrachages des lauriers en forêt et dans quelques espaces verts communaux.
- Plantes envahissantes. Suivi des zones contaminées par l'ambrosie.
- Tailles des arbustes et arbres.
- Réparation de jeux dans la cour de l'école.
- Refait le banc autour du platane situé au milieu du village.
- Ramassage objets encombrants. 6 x dans l'année.

- Entretien compost.
- Engagement de six jeunes de Crans pendant les vacances d'été.
- Toutes les semaines, vision par moi-même des images des caméras installées aux écopoints.
- Mise en place des plaques de rue.
- Bâtiment voirie. Remplacé par une entreprise, 8 chariots de roulages pour les portes.

4.4 Cimetière

- Creuses de tombes. Présences des employés pendant les inhumations.
- Entretien et nettoyage. L'entretien du cimetière, sans herbicides, demande le double de travail.
- Présence par un employé ou par moi-même, lors de la mise de l'urne funéraire dans le columbarium.

4.5 Forêts et alpage

- Plantation des chênes : 1 enfant né en 2019, domicilié à Crans, à un arbre à son nom.
- Réfection du muret les Reculets-Cuvaloup de Crans.
- Martelages et coupes de bois et de chablis, sur pâturage Cuvaloup et à la Pierre Féline

Lieux	Résineux	Feuillus	Autres informations
Pierre-Féline	26 m ³	6 m ³	Chablis
Pierre-Féline	54 m ³	76 m ³	Éclaircie et chablis
Pierre-Féline	67 m ³	0 m ³	Chablis
La Couvaloup	155 m ³	5 m ³	Coupe sur pâturage
La Couvaloup	71 m ³	0 m ³	Chablis sur pâturage
La Couvaloup	75 m ³	0 m ³	Chablis en forêt fermée
Ch. des Sports	0 m ³	12 m ³	Chablis
Le Riond	0 m ³	30 m ³	Chablis le long du cours d'eau
Total	448 m³	129 m³	soit : 577 m³

En 2020, le bois de service résineux provenant de la commune de Crans, produit phare de la forêt, s'est vendu au prix moyen de CHF 52.14 le m³. Ce montant ne correspond même pas au coût d'une heure de bûcheron, sans les déplacements, sans les tronçonneuses, sans le débardage ni le cubage et la vente. A partir de mars 2021 une augmentation de 5.- à 10.- par m³ est annoncée selon les assortiments.

Préparation du terrain et plantation dans une zone bostrychée de 100 chênes, 50 tilleuls, 50 charmes, 25 alisiers torminaux, 25 alisiers blancs, 25 érables à feuilles d'obier et 25 noyers. Cette plantation a été effectuée par des entreprises et des bénévoles de l'association Almighty Tree. La surface plantée a été clôturée contre le gibier.

- Coupe bouleaux parking chemin des Sports et plantation d'érables.
- Entretien des chemins forestiers.
- Séances pour le groupement forestier Triage 122.
- Séances pour l'association des plaquettes de bois.
- Visite pour des demandes d'abattage lors de constructions.
- Coupe et débardage dans la zone inférieure du Nant le Riond.
- Élagage au chemin d'accès voies CFF, depuis chemin de Varmey.
- Visite chalet Poêle Chaud avec quelques membres du Conseil



Visite chalet Poêle Chaud (page précédente)

4.6 Port et terrains

- Modification du balisage existant de la zone de baignade
- Faucardage avec plongeur et aspirateur sous-marin.
- Contrôle des bornes électriques.
- Contrôle des chaînes et bouées.
- Pose d'une cellule à la barrière du port.
- Panneaux de signalisation au parking du port.
- Réunions avec le garde-port.
- Tontes régulières et petits travaux par nos employés.
- Changement du jeu arbre à grimper.

4.7 Canicule

- Visites à domicile des personnes seules et âgées de plus de huitante ans.

5. PAROISSE, AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, ÉCOLES

Marie-Noëlle Gay

5.1 Paroisse

La paroisse de Nyon, Prangins, Crans n'a pas pu assurer un culte par mois à Crans compte tenu des directives sanitaires.

5.2 Social

Nous avons vécu dès février une terrible crise mais qui a vu un élan de solidarité et d'entraide de la part des habitants à la hauteur du défi à affronter.

Nous avons mis en place les services suivants :

- Le groupe de la jeunesse de Crans a complété la recherche des téléphones des seniors manquants.
- Organisation de deux groupes de bénévoles pour la gestion des livraisons : a) pharmacie, b) épicerie. Des rappels ont été communiqués sur les gestes de sécurité et des masques, gants, désinfectants et carte de légitimation nominative leur ont été mis à disposition à la pharmacie.
- Envoi d'un courriel à 16 bénévoles pour qu'ils téléphonent chacun à une quinzaine de seniors. Courriel composé de : a) Listes des instructions pour les appels, b) Informations du communiqué de presse de Pro Senectute, c) Conseil de sécurité, d) Tableau Excel composé de questions-réponses à compléter et à nous retourner, e) Annonce pour recherche de deux bénévoles pour gérer les retours téléphoniques.
- Prise de contact avec M. Léo de Riedmatten, étudiant informaticien, pour mettre en place une carte interactive qui plaçait géographiquement les bénévoles et seniors sur le territoire de la commune avec le profil de chacun et son degré de besoin d'aide par des points de couleur.
- Mise en place d'un suivi informatique des besoins des habitants pour nourrir la carte interactive par M. de Riedmatten.
- Lorsque nécessaire rappel nominatif à chaque bénévole pour qu'ils rappellent des seniors de leur liste ayant été sélectionnés comme vulnérables.
- Envoi d'un courriel le 25 avril informant les bénévoles que la municipalité leur offrait un brin de muguet le 1er mai, ainsi qu'un brin à apporter à chacun des seniors qu'ils parraineraient.
- Communication également au sujet d'un service organisé par les bénévoles de récolte chez les seniors des verres, PET et papiers à jeter à la déchetterie. Mise en place d'un service de livraison de repas préparé par le restaurant de la Versoix. Ces derniers services n'ont pas trouvé d'acquéreur.

Doucement la vie a repris son cours, plus ou moins normal.

Des seniors très reconnaissants, et des bénévoles impliqués, disponibles et témoignant d'une grande générosité. Au-delà des démarches de la Municipalité on constate une solidarité naturelle entre voisins, amis, proches et familles qui fonctionne avec succès dans les 90% des cas.

Nous avons reçu un nombre considérable de remerciements des seniors reconnaissants que nous avons transmis aux bénévoles.

En novembre avec nos vœux et par soucis de rester en contact pour offrir un soutien psychologique aux seniors, nous avons écrit aux bénévoles pour leur proposer de prendre des nouvelles informelles des seniors qu'ils parraineraient s'ils le désiraient.

A cette période également, nous avons relancé la recherche de 10 bénévoles pour les livraisons pharmacie et épicerie mais les 2 commerces n'ont pas eu besoin d'y faire appel.

Un certificat de compétence a été remis à M. de Riedmatten pour valoriser son travail à nos côtés.

Participation à l'Association Régionale pour l'Action Sociale du district de Nyon (ARAS) Chf 38'976.30

Aide aux études de musique LEM, nous n'avons pas reçu de demande.

5.3 Culture

9 concerts ont été planifiés mais seuls 3 concerts ont eu lieu :

- Concert de violons du 12 janvier donné par d'anciens élèves de l'académie Menuhin
- Concert du 9 février d'instruments à vent de Clarinettissimo
- Concert du 16 septembre 2020 de Michel Tirabosco

Le 16 septembre, la dédicace du premier roman policier d'un Corbeau, M. Marc Zosso, a été organisée avec succès à la salle communale.

La commune subventionne certaines activités de Terre Sainte pour une valeur de CHF 17'253.30.-

Le jardin communal a poursuivi sa collaboration avec les élèves de l'école. Mme Anne Nussbaumer intègre les jeunes depuis la récupération des graines aux boutures. On peut se réjouir que cette initiative perdure et s'inscrive dans la durée et dans la vie des jeunes grâce à son investissement personnel.



Le repas des seniors a été annulé.

La fête du 1^{er} Aout a été organisée en excellente collaboration avec l'équipe du Caribana, mais a dû également être annulée.

Le *Quoi à Crans*, journal communal, est passé de 8 à 12 pages. Il est paru deux fois, en juin et en décembre.



5.4 Ecoles

L'année a été marquée par la pandémie du COVID 19 dès mars 2020.

Une adaptation constante aux nouvelles directives d'hygiène et de sécurité a été nécessaire. Ces problèmes logistiques ont été résolus grâce au professionnalisme et à la bonne collaboration de chacun, enseignants, UAPE et l'aide du concierge Monsieur Laurent Sinner et de son équipe dévouée. Il n'y a eu ni fête de Noël ni fête de promotions ; des camps et activités culturelles et sportives ont été annulés ; de plus l'accès à l'école a été interdite aux parents.

5.4.1. AJET : Association pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte.

La charge AJET pour 2020 s'est montée à CHF 612'900.- contre 2019 CHF 401'911.94.- (coût 2019 très bas car il inclut les considérables subventions pour la création des crèches)

Le Comité de direction de l'AJET s'est réuni 9 fois, le Conseil intercommunal a siégé 2 fois.

Notre participation au coût de l'AJET se calcule à moitié en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'enfants de Crans inscrits. Les résultats s'expliquent par :

- L'augmentation de 48 places d'accueil de plus offertes dans 5 structures UAPE depuis août 2020. Il s'agit de 36 places de plus offertes dans 3 structures (12 à Founex, 12 à Mies et 12 à Chavannes de Bogis). Afin de répondre à une demande toujours croissante nous avons fait installer par les communes des parois pour partager les espaces de vie, optimiser l'utilisation des surfaces disponible et accroître ainsi la capacité d'accueil.
- L'AJET n'a pas touché de subventions cantonales ou fédérales pour l'ouverture de crèches, La seule aide perçue est celle de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), aide au démarrage pour l'ouverture de places supplémentaires en UAPE

Afin de répondre aux nouvelles directives de la FAJE et sous conditions de ne plus recevoir de subvention, nous avons dû mettre en place l'Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEM), qui s'adresse aux enfants de 7/8 P à Necker. Il s'agit de 18 places d'accueil surveillé proposées l'après-midi au coin rencontre sur le modèle des accueils en UAPE soit les lundis, mardis, jeudis, vendredis de la sortie des classes de 15h10 à 18h30.

Le règlement de la Baraka a été validé et clôture la série.

Les réflexions et études sur les travaux de la crèche des Coppalines durant l'année écoulée nous ont permis de finaliser la convention avec les Toises pour le financement des travaux. Il s'agit d'un rafraîchissement et agrandissement avec la création de 12 places de plus. La capacité passera à 78 places prévues pour début 2022.

Ce fut une année très particulière avec pas moins de 9 plans de protection pour lutter contre l'expansion de la pandémie COVID 19 Cela s'est traduit pas le confinement général, la fermeture des écoles et structures de mi-mars à fin mai et l'organisation conjointe avec l'établissement primaire, d'un l'accueil d'urgence.

Les équipes ont été mise en RTT. Nous n'avons pas eu le droit au RHT mais les salaires ont tout de même été payés à 100%. Le télétravail a été instauré dans l'administration et chacun a fait preuve de souplesse et de motivation pour préserver le service aux familles.

Le canton de Vaud a octroyé une aide de 21 millions pour couvrir 67% des pertes de revenus liés à la suspension de la facturation aux parents pendant la période de fermeture des structures. Nous avons également touché en 2021 Chf 4'000.- de subvention pour la structure d'urgence.

L'état d'esprit positif des équipes et une direction réactive et à l'écoute de tous nous permet de surmonter ces nouveaux défis. Nous témoignons toute notre reconnaissance à l'ensemble du personnel.

L'année a été marquée par un projet de regroupement des deux associations AJET et ASCOT dans une seule entité « L'association pour l'enfance et la jeunesse de Terre sainte APEJ ». Au-delà des synergies dans les services offerts par chacune de ces deux associations pour les mêmes enfants, c'est un seul interlocuteur pour les parents. Cela prend tout son sens et après l'accord obtenu de toutes les communes de Terre Sainte les statuts ont été retournés validés du canton. L'étape finale est la votation des statuts aux conseils communaux de chacune des communes de Terre Sainte (validation à Crans le 26 avril 2021).

Dans un souci de transparence nous avons décidé de passer par préavis au conseil intercommunal toutes dépenses demandées à ARSCO SA pour des rénovations ou constructions scolaires supérieures à 50'000.-. A cet effet, les statuts de l'APEJ prévoient que le Conseil intercommunal se composera de 3 nouvelles commissions : travaux nouvelles constructions, gestion et finance.

La Poussinière :

Le bail a été signé avec l'AJET le 18 janvier 2021. Le taux d'occupation de plus de 90% est excellent. Dorénavant les enfants fréquentent la bibliothèque comme leurs aînés de l'école communale.

CAV :

Crans reçoit le camp des 4 à 6 ans 3 fois par année mais en 2020 que 2 semaines au lieu de 4 habituellement en raison du COVID. Les camps dans nos locaux et avec l'appui de nos employés communaux ont toujours beaucoup de succès auprès des enfants, des parents et des encadrants.

UAPE :

L'UAPE de Crans offre 48 places, Des travaux réalisés de séparation de l'espace permettra une augmentation de l'accueil à 60 places dès août 2021 et pour autant que la demande en place d'accueil soit suffisante.

L'UAPE a organisé pour la commune les décorations de la fontaine à Pâques et les décorations des sapins de Noël avec la SDC.

En complément de l'offre des places en UAPE nous avons 3 mamans de jour à Crans.

La Municipale responsable participe aux commissions suivantes :

Ascot commission RH, commissions Restaurants scolaire et bibliothèque ludothèque (Présidente).
ARSCO /AJET commission RH.

5.4.2. ASCOT, Association scolaire de Terre Sainte

L'année scolaire 2019/2020 a compté 106 élèves domiciliés à Crans et scolarisés à Crans 1-6P / 29 élèves domiciliés à Crans et scolarisés à Coppet 1-8P.

L'établissement scolaire secondaire de Coppet a compté 550 élèves dont 74 domiciliés sur la commune de Crans.

La participation versée à l'ASCOT pour le primaire est stable à CHF 738'292.- (à déduire l'encaissement de loyer CHF 280'000.-) et le secondaire à CHF 636'396.- selon variation dû au nombre d'élèves.

L'ASCOT s'est réuni en CoDir 9 fois. Le Conseil intercommunal a siégé 2 fois pour approbation budget et comptes.

Au-delà des chiffres l'année du Covid-19 a été très difficile. Après un confinement généralisé et l'instauration de l'école en ligne soit par digital à la maison, une rentrée en présentiel presque normale et un retour aux normes d'hygiène et de distanciation, on constate des équilibres familiaux fragiles et des élèves stressés. De surcroît, le port du masque pour les élèves du secondaire, les enseignants et les collaborateurs AJET para et pré scolaire a contribué à une morosité et inquiétude inhabituelles.

Les camps, spectacles, sorties ont tous été annulé. Les voyages d'études ont été remplacé par le « Clean Walking » qui consistait en un ramassage des déchets dans les communes. Ce fut un moment d'échange avec des élèves concernés qui s'est terminé par un déjeuner sur l'herbe par une belle après-midi au port et au jardin communal.



Clean Walking, ramassage des déchets par les élèves des Rojalets à Crans.

Le rapport Microgis nous a permis d'avoir une vision sur nos besoins pour planifier les investissements à venir. L'idée est d'utiliser nos écoles existantes, garder les classes de 1 à 4P dans nos communes d'origines et répartir les 5/6P par Pôle de proximité : Pôle Nord (Crans/Founex) Cela correspond à distribuer les 5/6P entre nos 2 communes et limiter les transports.

Le collège de Coppet nécessite un agrandissement et la construction d'une grande salle de gymnastique.

Une directive du canton impose aux communes d'installer des tableaux numériques dans les classes pour l'apprentissage du travail sur tablette. Crans va se munir d'un Wifi adapté pour installer début 2022 les 4 classes de 1 à 4P. A prévoir pour 2023 l'équipement de 5 classes (1 classe de 5p et 6P plus une inoccupée actuellement et 2 classes de dégagement/devoirs).

L'inauguration des nouveaux locaux de la ludothèque aux Rojalets couplé à l'anniversaire des 40 ans de celle-ci a dû être annulée.

Aux restaurants scolaires de Coppet et sous l'impulsion de la commission restaurant, des poubelles qui pèsent les déchets jetés a été mise en place afin de faire prendre conscience aux élèves du gaspillage. Cette démarche s'accompagne d'une enquête de satisfaction et de l'implication des conseils de classes/enseignants/élèves et parents, prévue dès que la situation sanitaire le permettra. Le but prendre conscience de notre impact sur l'environnement, vivre le présent sans péjorer l'avenir.

La rentrée prochaine verra aux restaurants, l'installation d'une application « MonPortail – MaCantine » pour l'accès informatisé à des bons repas utilisables sur présentation d'un code barre. Cela permet une traçabilité des présences, une meilleure gestion des repas prévus et de l'hygiène car fini la manipulation d'argent physique.

5.4.3. ARSCO SA (Société immobilière de l'arrondissement scolaire de Coppet)

Le conseil d'administration s'est réuni à 9 reprises.

A l'instar des associations intercommunales ARSCO SA a mis son personnel en RTT mais a touché le RHT et a payé les 100% des salaires durant la période de fermeture des écoles. Des nettoyages à fond ont été réalisés avant la reprise des cours le 11 mai. Le souci de respecter les multiples consignes de désinfections, les règles sanitaires et la signalétique ont engendré un surcroît d'heures prestées.

En juin les travaux de la ludothèque terminés, elle a déménagé dans le collège des Rojalets. Cette synergie avec la bibliothèque offre un service complémentaire très apprécié par les élèves, les enseignants et les parents.

Les 12 classes supplémentaires aux Rojalets ont été construites en 8 mois avec une économie d'environ 1 million sur le budget prévu. Ceci grâce à un contrôle systématique de toutes les dépenses

Le Conseil d'administration dans un souci d'information et de transparence sur les activités d'ARSCO SA a fait appel à l'agence de madame Girod pour améliorer sa communication. La priorité a été donnée à la création d'un nouveau logo ainsi qu'au site internet.

Tous les contrats de travail des employés ont été harmonisés et remis au personnel. Une convention a été signée avec L'ATTTS (Association du Théâtre de Terre Sainte) pour l'organisation des spectacles au théâtre des Rojalets.

Le tribunal cantonal a validé le projet de piscine-patinoire de Terre-Sainte à Coppet dans son arrêt du 2 mars 2021. Une nouvelle étape a ainsi été franchie pour ce dossier porté par ARSCO SA. Les opposants n'ont pas fait recours au tribunal fédéral dans les délais légaux.

5.5 TSP : Travailleur social de proximité à Espace Prévention La Côte

Monsieur Siro Balestra est engagé par l'Ascot comme TSP. Sa mission comprend :

- Développer des actions de prévention primaire et secondaire, pour prévenir les comportements à risque chez les jeunes entre 12 et 25 ans.
- Promouvoir et soutenir des animations de quartier ou de village visant un but préventif et/ou social (fêtes, tournois sportifs, ateliers, actions préventives, etc.).
- Assurer une présence régulière sur le terrain, ainsi qu'une permanence téléphonique.
- Favoriser les liens entre les jeunes de 12 à 25 ans et le réseau social et communautaire.
- Accompagner les jeunes dans des démarches administratives en lien avec leur situation.
- Faire remonter les informations pertinentes sur les phénomènes émergents du terrain aux autorités concernées.
- Assurer la gestion des activités administratives liées à la mission.

www.espace-prevention-lacote.ch/prestations/travail-social-de-proximite



5.6 Bibliothèque

Mme Karine Payot a repris la responsabilité de la bibliothèque au 1^{er} août 2020 après le départ de Mme Gaëlle Watson au 31 juillet 2020.

La bibliothèque a été fermée au public du 16 mars au 17 mai à cause du COVID. Lors du deuxième semestre, la nouvelle responsable a eu comme objectifs de redynamiser la bibliothèque de la façon suivante :

- Un désherbage du fonds de catalogue a été effectué afin de gagner ainsi de la place.
- De nombreuses nouvelles acquisitions ont été faites (section documentaires enfant et romans adultes). La bibliothèque a été réaménagée afin de redonner plus de convivialité en créant des espaces pour chacun : l'estrade pour accueillir les classes de 1P-6P a été entièrement rénovée, un coin « BD » a été organisé pour les jeunes ainsi qu'un espace « détente » dédié aux parents. Le retour a été extrêmement positif et tout le monde s'est très vite approprié les nouveaux espaces avec succès !
- Nous avons pu proposer comme activité extérieure les « lectures au jardin » pour les enfants de 4 à 7 ans du 9 septembre au 7 octobre.
- Mme Payot a activement participé aux activités culturelles de la commune et à l'écriture et conception du journal communal dont elle va dorénavant reprendre la logistique afin de faire perdurer ce journal au-delà des responsables élus.



(de d. à g. départ de Mmes Nicole Bajulaz et Gaëlle Watson et accueil de Mmes Anouck Penel au bureau et Karine Payot à la bibliothèque.)



Lecture de contes au jardin.

Jean-Luc Faillettaz

6.1 Canalisations OK

Travaux annuels d'entretien courants et habituels :

- Contrôle des éléments mécaniques des stations de relevage ;
- Vidange et curage des stations de relevage ;
- Curages préventifs de certains collecteurs ;
- Entretien de la mini Step du chalet de Cuvaloup.

Dans le quartier du Bugnon, suite à une remarque d'un propriétaire, nous avons inspecté deux tronçons de collecteurs d'eaux usées. L'inspection caméra a révélé quelques défauts mineurs au niveau de l'étanchéité de certains joints. Après discussion avec notre ingénieur, il a été décidé de surseoir momentanément à ces réparations, qui n'ont aucun caractère d'urgence, et de les regrouper avec de futurs travaux de robotique.

6.2 Station d'épuration intercommunale (SITSE)

Bilan sur le fonctionnement de la STEP intercommunale :



Epuration : Bilan Annuel 2020

Traités :	2'260'094 m ³ /an
Facturés :	1'773'774 m ³ /an

Epuration : Bilan journalier 2020

Q min :	3'295 m ³ /j
Q moy :	6'175 m ³ /j
Q max :	16'800 m ³ /j

Electricité : Consommation kWh

STEP Biologique :	347'720 kWh/an
STEP autre :	343'776 kWh/an
STAPs montée (Coppet + Commugny) :	993'138 kWh/an
STAPs Concentration :	277'000 kWh/an (estimé)

➔ Sur la biologie, les SITSE arrivent à 0.153 kWh/m³ traités ; ce qui correspond à une hausse de 0.65 % en 2020, par rapport à l'année 2019.

Electricité : production kWh

Solaire :	89'430 kWh/an produit
CCF (Biogaz) :	491'868 kWh/an produit
Turbine :	357'818 kWh/an produit

➔ + d'électricité produite en 2020 sur la turbine et le CCF. Ceci est sans doute lié à « l'effet COVID » car travail à domicile de plus de personnes et donc plus d'eaux à traiter en journée.

Autre information :

- Pour la STEP, un seul préavis a été voté en novembre pour un montant de Chf 287'000.- ; il concernait le remplacement des pompes de la STAP Commugny.
- Il y a eu en tout 348 échantillons analysés par les agents de la STEP (eau brute et eau traitée) et 20 par le canton, avec jusqu'à 20 analyses par échantillon possible. Il y a eu 7 non-conformités sur les analyses eau traitées :
 - 1 Carbone Org. Dissout → lié température de l'eau en hiver
 - 1 NH₄ → lié température de l'eau en hiver
 - 5 Phosphore total → principalement lié à l'augmentation de population en journée
- Les SITSE ont commencé l'optimisation des boues courant 2020. Les résultats sont prometteurs pour 2021.

6.3 Cours d'eau

Nous remercions à nouveau nos employés de la voirie pour leur vigilance lors de fortes intempéries qui caractérisent la situation climatique actuelle.

L'entretien adéquat de nos divers ouvrages permet un écoulement fluide qui évite des débordements ou inondations.

Concernant le nant de Riond et les mesures à prendre pour éradiquer l'érosion des berges, l'étude qui était en cours est terminée. Celle-ci a été retardée suite aux problèmes liés au Covid. Les travaux ont été mis en soumission et adjugés. Ils seront réalisés dans le courant du mois d'avril 2021 ; nous ne pouvons pas intervenir avant dans le ruisseau, avant la fin de la période de fraie des poissons.

Sur le nant de Pry, où nous rencontrons certains problèmes d'arbres déracinés ou en cours de l'être, nous avons mené une étude pour l'assainissement des berges, conjointement avec la Commune de Céligny. Ces travaux débiteront dès les beaux jours du printemps 2021.

Il est à relever que l'ensemble des travaux qui seront réalisés sur les Nants de Riond et de Pry seront, pour Crans, subventionnés à hauteur de 60 % par le Canton de Vaud.

6.4 Déchetterie

Le tableau T11 permet de visualiser les différentes variations observées en 2020, par rapport à 2019 :

T11 – Variation du dépôt de déchets par type

Type de déchets	Tonnage		Ecart
	2019	2020	
Ordures ménagères	353.13	383.105	+ 8.50 %
Plastiques	43.05	49.825	+ 15.75 %
Objets encombrants	66.29	76.11	+14.80 %
Déchets compostables	254.35	268.01	+ 5.35 %
Papier + carton	156.63	163.28	+ 4.25 %
Verre trié par couleurs	107.45	126.14	+ 17.40 %
Métaux	15.15	15.36	+ 1.40 %
Total	996.05	1081.83	+ 8.60 %

Le fonctionnement de nos caméras de surveillance aux écopoints nous donne entière satisfaction. Elles ont permis de rétablir un bon ordre. Les infractions constatées sont en forte régression, notamment en ce qui concerne les citoyens de Crans, mais il est intéressant de voir la provenance des autres contrevenants.

PET

Chaque année, nous recevons un certificat de Pet-Recycling

Période	année 2018	année 2019	année 2020
Poids :	6'284 T.	6'601 T.	6'652 T.
Correspond à :	228'109 bouteilles	239'616 bouteilles	241'468 bouteilles



Les écopoints

La nouvelle disposition des bennes a permis une nette amélioration au niveau de l'accessibilité et du maintien de l'ordre.

D'autre part, nous avons complété l'équipement de l'écopoint de Varmey par un compacteur à cartons, comme annoncé l'année dernière.

L'augmentation sensible de certains tonnages de déchets, tels que ordures ménagères, plastiques, objets encombrants et verre, s'explique par plusieurs paramètres :

- Habitants supplémentaires dans les nouveaux immeubles du Grand Pré ;
- Confinement suite à la pandémie ;
- Télétravail.
- Pour les encombrants, suite au confinement, les habitants ont vidé caves et greniers.

Compost

Suite à la demande de certains citoyens, nous avons augmenté l'ouverture du compost d'une soirée, le lundi de 18h.00 à 20h.00. Ce changement a été apprécié par les utilisateurs.

Depuis de nombreuses années, l'ensemble des déchets verts de notre commune était repris et traité par l'entreprise Sippel à Givrins, à notre entière satisfaction.

Cette collaboration a été dénoncée au profit d'un nouveau partenariat avec l'association de Messieurs Pradervand et Berney, agriculteurs à Crans.

Ces nouvelles dispositions sont favorables à l'ensemble des partenaires. En effet, les déchets ne sont plus transportés par camion à Givrins pour être traités, mais traités et valorisés sur place. Jusqu'à maintenant l'association Pradervand et Berney achetait un volume important de compost qui provenait de la région de Lausanne. Ce nouveau mode opératoire permet de supprimer un grand nombre de transports ; il contribue et favorise le développement durable et la préservation de la planète d'une manière non-négligeable.

Textura-collecte de vêtement usagés

Les statistiques suivantes nous ont été communiquées :

<u>Période</u>	<u>année 2018</u>	<u>année 2019</u>	<u>année 2020</u>
Sacs ramassés :	8'180	7'085	5'154
Poids moyen d'un sac :	2.74 kg	2.94 kg	2.62 kg
Poids total :	22'413 kg	20'853 kg	13'526 kg

Le tonnage récolté est nettement inférieur. Cette baisse notoire peut s'expliquer par la fermeture des commerces et les incidences financières dues à la pandémie, de même que les restrictions quant aux ramassages et au traitement de ces matières.

Pour la société Textura, cette baisse n'est pas inhérente à notre commune, mais elle l'est globalement pour toutes les communes partenaires.

6.5 Activités de la police intercommunale (PNR)



6.5.1. Décision du Comité de Direction (CoDir)

Durant l'année, le Comité de direction a formellement pris 70 décisions et a représenté la PNR dans de nombreuses séances de travail. Sa présidente est également membre du Comité de la Conférence des directeur-trices des Polices vaudoises (CDPV) qui se réunit régulièrement pour traiter des questions posées par la police coordonnée vaudoise.

En 2020, le Comité de direction a présenté plusieurs projets d'importance au Conseil intercommunal. Outre le budget et les comptes, un crédit d'investissement et un crédit extrabudgétaire ont été sollicités. Le premier crédit avait pour objet le renouvellement du système d'information central des polices vaudoises (Projet ODYSSEÉ). Le second ayant trait à de l'augmentation au 1er janvier 2020 du taux de cotisation AVS, des personnes en absences maladie/accident qui ont dues être remplacées, ainsi que d'une sous-évaluation de la somme globale sur laquelle les cotisations sont prélevées.

Le Comité de direction a également surveillé le bon déroulement de la mise en œuvre de la stratégie sécuritaire, telle qu'elle avait été définie et adoptée en 2019.

6.5.2. Futur hôtel de police

Dans le courant de l'année, les travaux afférents au futur hôtel de police débuteront à Champ-Colin, dans les hauts de Nyon. Indépendamment du fait que la PNR ne sera pas maître d'œuvre, étant rappelé qu'il s'agira de la Ville de Nyon, elle sera étroitement associée au suivi desdits travaux.

Une nouvelle et importante étape sera donc franchie en vue de disposer d'un outil de travail parfaitement adapté aux contraintes légales et pensé pour l'ensemble de ses usager-ères.

Une fois l'hôtel de police réalisé, et lorsque la PNR y aura pris ces quartiers, l'Association pourra enfin prétendre à être dûment accrédité par le Canton, puisque le défaut d'infrastructures « aux normes » ne permettait pas cette accréditation.



6.5.3. Enquête de satisfaction sur la sécurité publique

Durant les mois de mars et avril 2020, la Police Nyon Région (PNR) a réalisé une enquête sur la sécurité publique dans les communes membres de l'Association. Cette enquête a permis à la population d'exprimer ses opinions et ses attentes vis-à-vis de la police. La PNR souhaitait ainsi connaître l'avis et l'expérience d'un échantillon de la population de 1'100 personnes dans différents domaines, comme par exemple : le sentiment de sécurité et/ou d'insécurité, la perception d'une série d'incivilités et d'infractions, la qualité des contacts avec la police et les attentes liées à la manière dont les missions de police sont remplies.

L'Institut LINK à Lausanne a été sélectionné pour mettre en place le dispositif de l'étude, puis récolter et analyser les données de la population. L'enquête visait un objectif de représentativité et fut réalisée de manière rigoureuse, sur la base d'un échantillon représentatif de la population.

La récolte d'information s'est faite soit par le biais d'un questionnaire à compléter en ligne, soit en réalisant un entretien téléphonique. Ce double dispositif de récolte d'information a permis d'obtenir un taux exceptionnel de 73% de participation à l'enquête. Ce taux élevé était similaire dans les trois communes, indiquant un fort intérêt de la population vis-à-vis de l'enquête LINK.

	Personnes sélectionnées	% pers. sélect.	Participant-es	% participant-es	Taux de participation
Nyon	1'100	45.5%	788	44.7%	71.6%
Prangins	660	27.25%	503	28.5%	76.2%
Crans	660	27.25%	473	26.8%	71.7%
Total	2'420	100%	1'764	100%	72.9%

Perception de la qualité de vie dans la commune

La quasi-totalité des personnes interrogées (99%) considèrent la vie dans leur commune comme étant « agréable ». C'est au niveau des nuances qu'il faut chercher la différence avec les communes de Prangins et de Crans où vivre dans la commune est considérée comme étant « très agréable » par ~78% des personnes, alors qu'à Nyon, c'est 58% des sondé-es qui considèrent y vivre de manière « très agréable ».

Perception des problèmes et des nuisances

Les trois problèmes ou nuisances considérés comme les plus importants sont les cambriolages et les problèmes de circulation excessive ou trop rapide cités par 50% et plus des personnes interrogées. Suivent les déprédations ou le vandalisme, les vols à la tire et les détritiques dans la rue. Cette hiérarchie des problèmes est similaire dans les trois communes mais avec une proportion systématiquement plus forte de personnes qui les considèrent comme plus importants à Nyon par rapport aux deux autres communes.

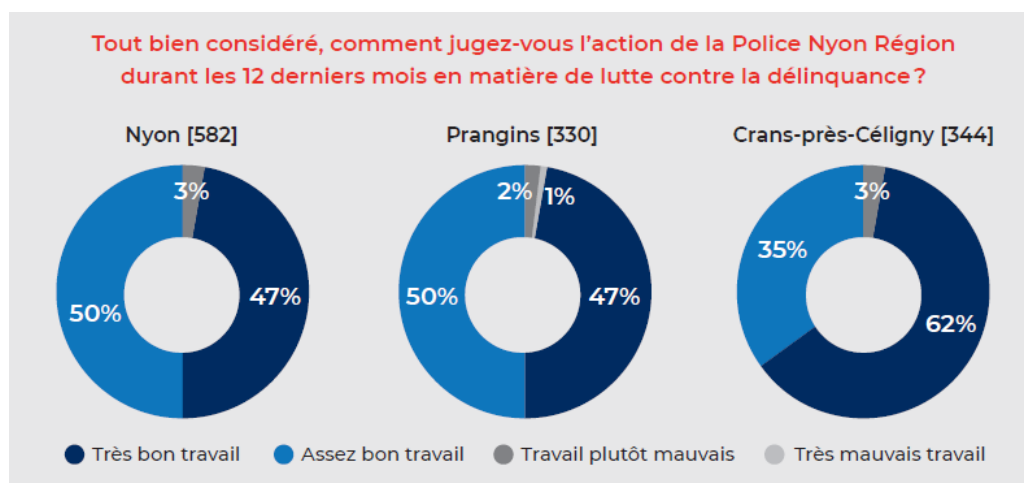
Sentiment de sécurité

Il existe un fort sentiment de sécurité dans les trois communes avec 70% des personnes qui se sentent très clairement en sécurité dans leur commune (pour un total de 99% en incluant les réponses « plutôt oui »). Plus de 80% des habitant-es de Prangins et de Crans se sentent « très en sécurité » dans leur commune en journée (resp. 82% et 85%) et un peu moins en se promenant seul-es la nuit (resp. 42% et 53%). Ce sentiment de sécurité est plus bas parmi les habitant-es de Nyon avec un sentiment d'être « très en sécurité » la journée pour 71% d'entre elles/eux et seulement de 27% la nuit.

24% des personnes interrogées ne se sentent pas en sécurité dans certains endroits de leur commune quand il fait nuit (34% à Nyon versus 20% à Prangins et 10% à Crans). Ce sentiment d'insécurité dans certains endroits est plus prononcé auprès des femmes et auprès des résidents habitant la commune depuis de nombreuses années.

Perception de l'action de la police

69% des personnes interrogées considèrent que la police fait du bon travail et ce, sur l'entier du territoire des trois communes. Cependant plus d'un quart des personnes interrogées reste sans avis sur la question (29%). Ainsi, en excluant les « ne sait pas », le taux de satisfaction s'élève à 97%.



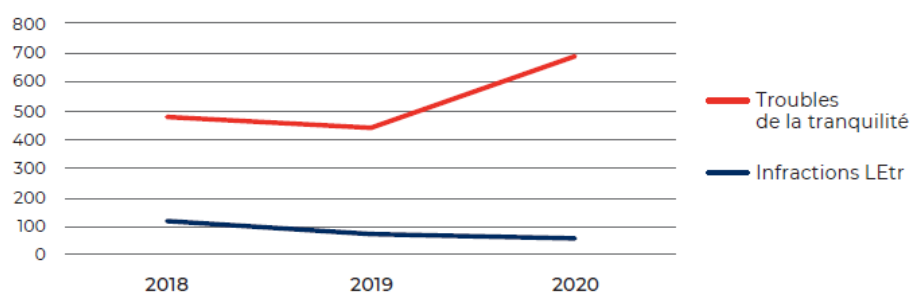
Données chiffrées

VIOLENCES DOMESTIQUES

2018	31
2019	42
2020	40

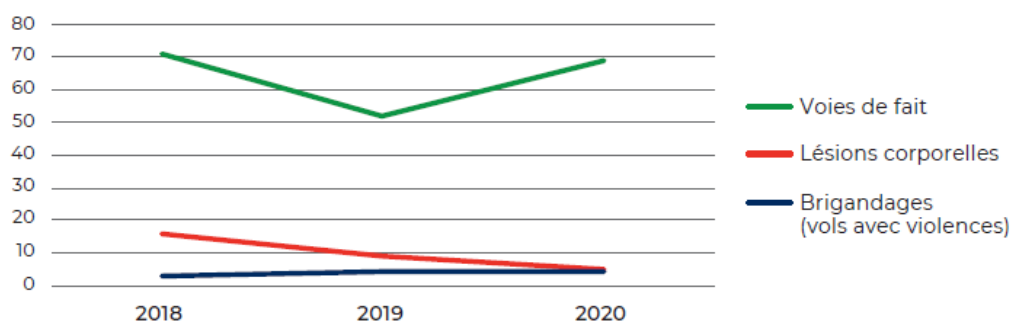
DIVERS I	Incendies intentionnels	Violences/menaces contre fonctionnaire
2018	10	11
2019	10	4
2020	16	3

DIVERS II	Troubles de la tranquillité	Infractions LEtr
2018	475	121
2019	440	76
2020	689	59



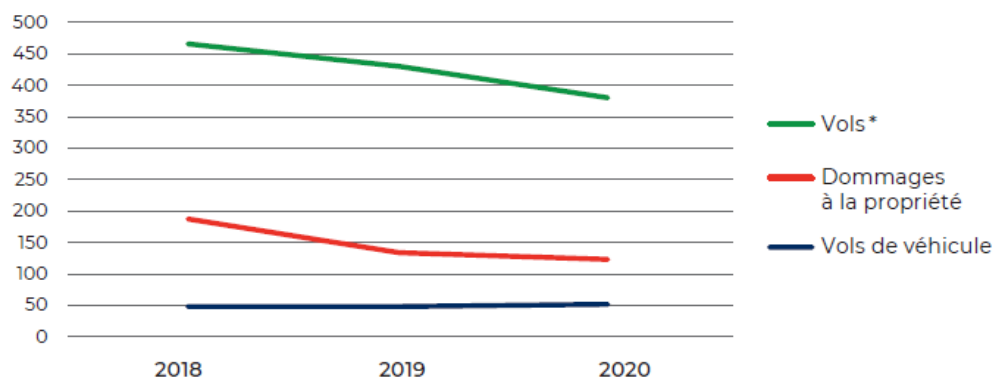
Tendances sur trois ans (2018 – 2020) pour l'ensemble du territoire PNR

INTÉGRITÉ CORPORELLE	Voies de fait	Lésions corporelles	Brigandages (vols avec violences)
2018	71	16	3
2019	52	9	4
2020	69	5	4



INFRACTIONS CONTRE LE PATRIMOINE	Vols*	Dommages à la propriété	Vols de véhicule (2 et 4 roues)
2018	466	188	49
2019	429	134	48
2020	381	124	53

*Vols simples / qualifiés / VPE / VPI / brigandage



Radar – contrôles de vitesse par commune

RADAR MOBILE	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	Taux moyen d'infractions
Nyon	57'061	4'003	5.22%
Prangins	20'719	1'604	4.34%
Crans	14'717	616	3.08%
Total	92'497	6'223	

SURVEILLANCE AUTOMATIQUE DU TRAFIC (SAT)	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	Taux moyen d'infractions
Nyon	5'635'413	5'100	0.09%
Prangins	1'801'071	34'228	1.97%
Crans	656'377	6'709	0.98%
Total	8'092'861	46'037	

Tendances 2018 – 2020 pour l'ensemble du territoire

RADAR MOBILE	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	Taux moyen d'infractions
2018	349'934	21'287	6,08%
2019	258'952	14'883	6.76%
* 2020	92'497	6'223	4.66%

* baisse significative pour cause de personnel en absence longue durée et/ou engagé sur des tâches liées à la pandémie.

RADAR FIXE	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	Taux moyen d'infractions
2018	7'071'669	18'297	0.26%
2019	6'516'786	14'713	0.23%
2020	8'092'861	46'037	0.78%

Communauté et voie publique – Campagnes et stands de prévention pour Crans

- **8** campagnes d'affichage de prévention routière
- Campagne spécifique de rentrée scolaire à chaque retour de vacances (affichage et présence en uniforme à proximité des écoles)
- **6** campagnes d'affichage prévention contre la criminalité
- Quotidiennement : patrouilles de proximité en sus des patrouilles de police-secours
- **1** conférence à l'intention des habitants
- **14** services de proximité en soirée et durant le week-end
- **2** actions de prévention dans les domaines de la circulation routière et de la criminalité

La pandémie et les normes sanitaires qui en ont découlé ont contraints la PNR à diminuer drastiquement le nombre de conférences et à renoncer aux stands de prévention dès le mois de mars 2020. De plus, le personnel dévolu à la prévention a dû être temporairement et ponctuellement réaffecté à des tâches liées à la pandémie. Malgré ces circonstances **3'700 élèves** des trois communes membres de l'association ont pu être rencontrés par nos conférenciers en milieu scolaire dans le cadre de la prévention routière et criminelle.

Le rapport de gestion complet peut être trouvé en suivant ce lien :

https://www.police-nyon-region.ch/media/document/o/final_rapport-annuel-2020.pdf

6.6 Protection civile (ORPC)

6.6.1. Organisation

L'organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) DU District de Nyon regroupe 47 communes.



6.6.2. Missions

Les principales missions de la protection civile dans le District de Nyon sont décrites ci-après, par domaine d'activité :

Assistance

Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer, évacuer et assurer un hébergement aux personnes sinistrées qui peuvent également être des personnes à mobilité réduite. L'ORPC peut, en cas d'intervention en situation d'urgence, disposer de bâtiments, de locaux publics ou privés, d'abris, ainsi que des constructions protégées.

Protection des biens culturels

Il s'agit de prendre les mesures nécessaires, en collaboration avec les institutions culturelles, les personnes privées ainsi que les communes, pour établir un inventaire et les plans d'évacuation des biens à protéger dans le district.

Appui aux organisations partenaires

Si nécessaire, les partenaires tels que la police, les sapeurs-pompiers, les services de la santé publique et les services techniques, peuvent demander l'appui de la protection civile. Elle peut être appelée à effectuer des interventions de longue durée (de quelques jours à plusieurs semaines), tels que ravitaillement, battue ou encore gestion de la circulation.

Aide à la conduite et à la logistique

La protection civile peut être appelée à agir au profit de l'aide à la conduite (renseignement, transmissions) et à assurer des prestations logistiques en faveur d'autres organisations partenaires (poste de commandement).

Remise en état

Suite à des événements dommageables, la protection civile peut être appelée à intervenir le plus rapidement possible. Elle effectue des travaux de consolidation et de déblaiement qui peuvent durer de quelques jours à quelques semaines.

Interventions en faveur de la collectivité

Lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres), la protection civile peut être engagée au profit de la collectivité dans la cadre de ses compétences.

Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population

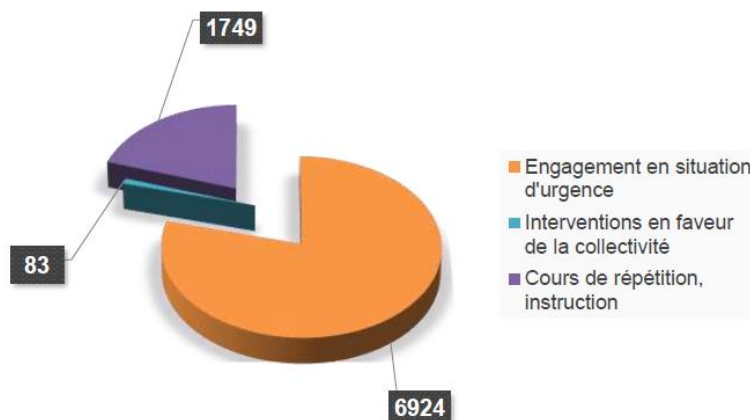
Lors de catastrophes, de situations d'urgence ou en cas de conflit armé, les autorités peuvent ordonner la diffusion de l'alarme. Celle-ci est activée par la protection civile.



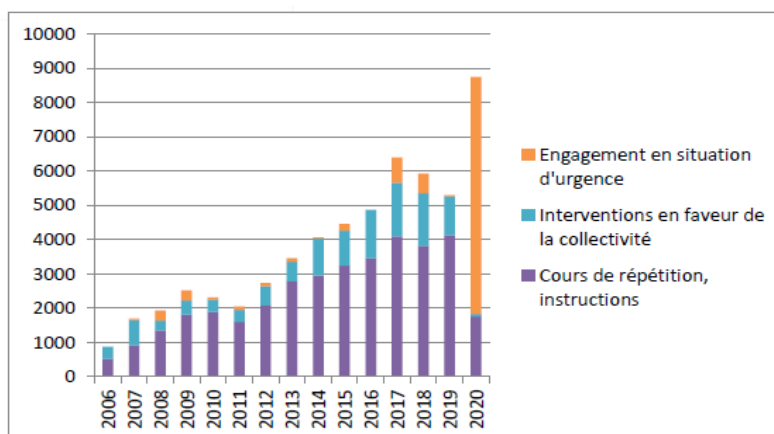
6.6.3. Jours de service

En 2020, 8756 jours de service ont été effectués au sein de l'ORPC Nyon, soit une augmentation considérable par rapport à l'année précédente. Quelque 83 jours ont été effectués pour des engagements au profit de tiers et 6924 jours d'engagement en situation d'urgence alors que seulement 1749 jours ont été effectués pour les cours de répétition. Il est clair que nous avons tellement engagé de personnes en 2020 pour la pandémie COVID-19 que nous ne pouvions qu'annuler certaines instructions. Les seules instructions qui ont été données sont soit pour maintenir l'entretien courant du matériel et des infrastructures, soit pour garantir le minimum légal, c'est-à-dire de convoquer au minimum chaque astreint pour une durée de 3 jours dans l'année.

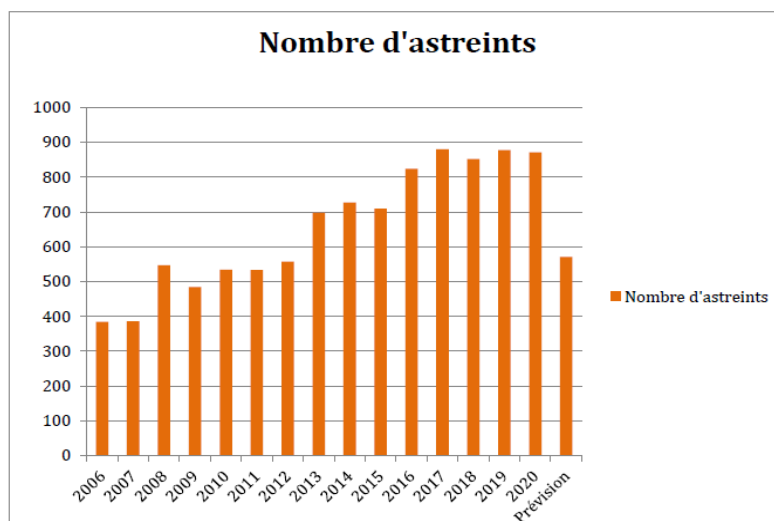
G7 - Répartition des jours de service en 2020



G8 - Evolution du nombre de jours de service par mission (depuis 2006)



G9 - Evolution du nombre d'astreints (depuis 2006)



En plus des missions d'appui à la santé publique et d'un renforcement durant le mois de décembre du dispositif de traçage des contacts à Lausanne, l'ORPC a réalisé plusieurs missions de renseignements au profit de l'EMCC.



Elle a également soutenu la Police, dans un premier temps, lors des journées d'affluence dans les zones commerciales de l'OUEST et durant le week-end du "Blackfriday" puis, dans un second temps, dans les stations de St-Cergue et de St-George, afin de soulager les communes confrontées à un afflux massif de visiteurs, skieurs et randonneurs profitant des conditions d'un très bel enneigement pour s'évader d'un quotidien pesant.

En cette fin d'année, le Bat. OUEST est toujours en ordre de mobilisation pour une durée encore indéterminée. L'ORPC reste prête à soutenir les EMS, les ESE et les hôpitaux. Toujours déployés dans le centre de dépistage des Pâquis, elle se prépare à former des équipes de vaccinateurs de la protection civile dans le but de les engager, dans un premier temps, pour la vaccination au sein des EMS et des ESE, puis dans un second temps, dans les futurs centres de vaccination qui seront activés dans notre canton.



6.6.4. Conclusion

Le coût par habitant pour l'année 2020 se monte à Chf 20.01 (Chf 19.46 pour 2019).



6.7 SDIS



6.7.1. Mot du commandant

Maj. Pierre-Yves Corthésy

Il y a toujours des enseignements, même sur une année cauchemardesque. Cette pandémie qui touche dramatiquement le monde entier est une épreuve d'endurance, de plus avec plusieurs vagues successives. A l'inverse des interventions à cinétique rapide auxquelles le SDIS est habitué, il nous a fallu collectivement imaginer un mode de fonctionnement préservant les membres du service. Car cette crise sanitaire majeure affecte nos modes opératoires, notre formation, notre organisation et même potentiellement chacun d'entre nous ainsi que nos proches. Mais en tout temps, même aux pics des deux vagues, le SDIS a répondu présent aux sollicitations de nos citoyens sans ne jamais avoir à dégrader sa réponse opérationnelle.

Face à cet ennemi invisible des mesures drastiques ont dû être mises en place. L'impératif pour le SDIS Nyon-Dôle a été de garantir en tout instant notre état d'intervention.

La reprise d'un fonctionnement nominal s'amorce progressivement, mais cette crise sanitaire sans précédent n'est pas finie. Le nouveau variant anglais, fortement contagieux, nous inquiète tous et va nous demander encore des efforts supplémentaires. Restons attentifs et intelligents.

Les mesures mises en place changent nos comportements de promiscuité, que le virus aime tant. Mais dès que ce semi-confinement cesse, si nos habitudes de vie ne changent pas, l'épidémie reprend. En attendant le seul moyen de stopper ce cycle infernal, c'est un vaccin qui casse les chaînes de contamination... Il est en cours de distribution, mais nous devons encore attendre pour pouvoir en disposer et surtout que le nombre de personnes vaccinées soit suffisamment atteint. Avec un nouveau débat à la clé...

Pour le SDIS **la première victime du COVID a été la formation**. Dès le début de l'épidémie il a été décidé de supprimer un certain nombre de formations internes (37%) et cantonales (28%).

La deuxième victime de cette année COVID c'est la cohésion si chère à notre fonctionnement. Car depuis une année les trains de mesures prises ainsi que ce confinement ont mis à mal ce qui nous est le plus cher. La convivialité, la camaraderie, les interactions sociales, le sport en commun, les repas de fin d'année et toutes ces manifestations qui nous font être ensemble et qui renforcent notre amitié.

L'arrêt brutal des activités des SDIS va laisser des traces. Bon nombre de pompiers ayant mesuré l'investissement et le temps consacrés à la collectivité au détriment de la vie de famille. Cela en a fait réfléchir plus d'un sur son engagement. Mais heureusement la passion est plus forte que ce satané virus.

Mais même si 2020 a définitivement été une année compliquée, grâce à l'ensemble du personnel qui compose notre service, grâce à leur engagement, leur passion, leur volonté, leurs heures d'entraînement et toutes les concessions acceptées, nous avons pu assurer en tout temps le haut niveau d'intervention qui nous caractérise.

Enfin, dans toute difficulté il y a des éléments positifs. Nous avons dû imaginer de nouvelles solutions, développer de nouvelles approches en sortant parfois de notre zone de confort pour garantir la continuité de nos opérations. La formation à distance, les visioconférences, les mesures de protection ou encore le télétravail en sont quelques exemples.

A l'image de cette année compliquée, nous avons traversé tous ensemble cette période instable sans accros. Je profite de sincèrement remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS NyonDôle pour leur écoute, leur compréhension et leur discipline face aux nombreuses directives, ou autres changements que l'on a dû mettre en place pendant ces longs mois. Vous avez démontré, une fois de plus, une adaptabilité, mais également une rigueur qui fait honneur à notre corporation.

6.7.2. Effectifs

Au 1^{er} janvier 2021, le Corps était composé de 255 sapeurs-pompiers (230 hommes et 25 femmes), soit (2020 : 255 sapeurs-pompiers) :

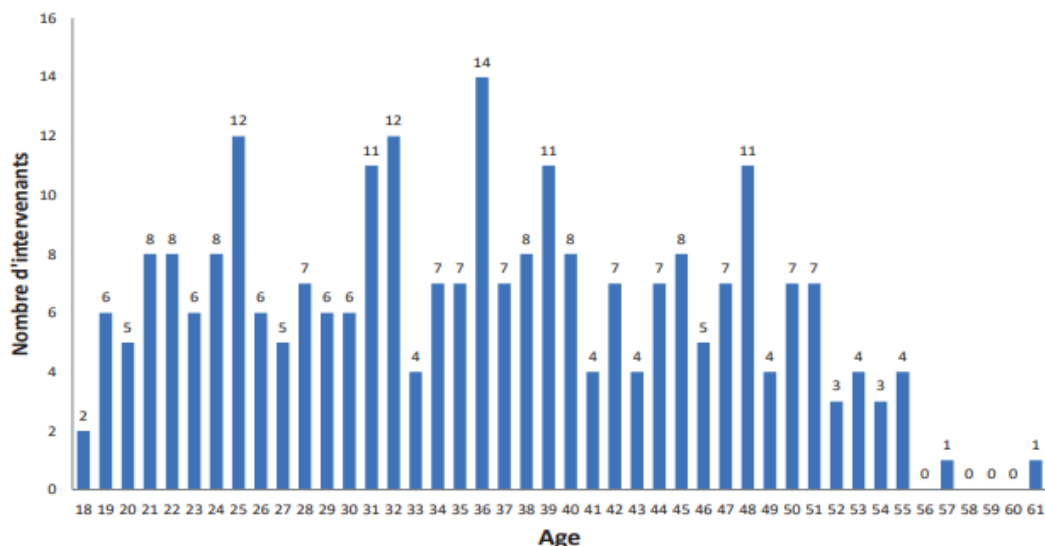
- 131 au détachement de premiers secours (DPS)
- 100 au détachement d'appui (DAP)
- 24 à l'école de formation (EF)

Officiers	61
Sous-officiers	65
Sapeurs	105
Recrues	24

Il est à noter que 4 personnes sont incorporées dans 2 sites différents.

Le SDIS a dénombré 22 démissions durant l'année 2020, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de motivation.

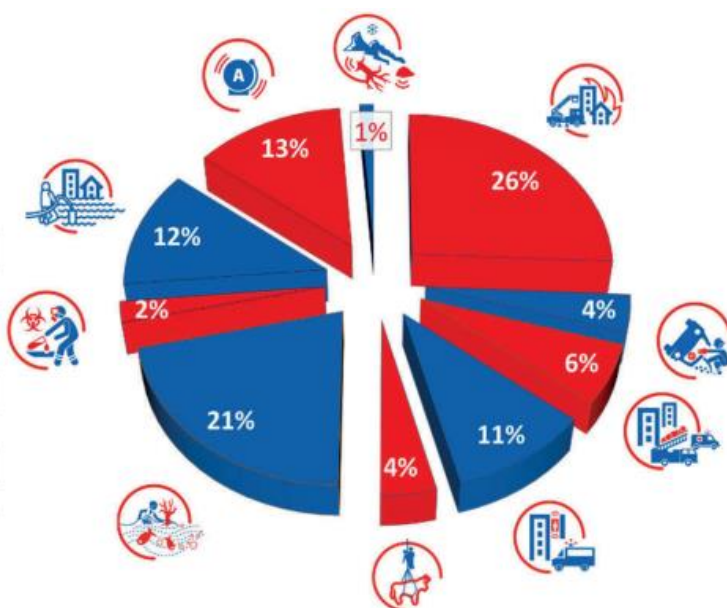
G10 - Vue d'ensemble de l'âge des intervenants

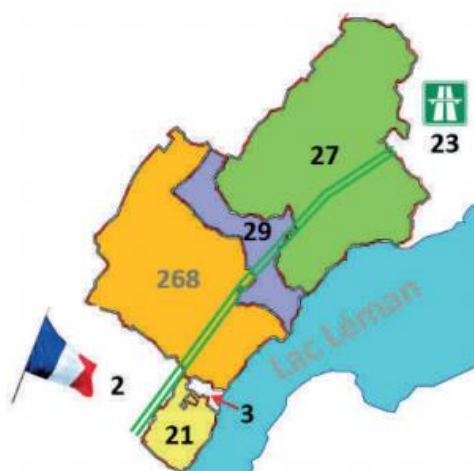


6.7.3. Interventions et faits marquants

En 2020 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à **373** reprises, réparties comme suit :

Feux	97
Sauvetages	62
Désincarcérations	15
Inondations	36
Pollutions	88
Chimiques	9
Alarmes automatiques	51
Interventions diverses	15





Sur les 18 communes du SDIS Nyon-Dôle	268
Sur le secteur du SDIS Gland-Serine	29
Sur le secteur du SDIS Terre-Sainte	21
Sur le secteur du SDIS Etraz-Région	27
Sur l'autoroute	23
Céligny (GE)	3
Divonne (F)	2

INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2020

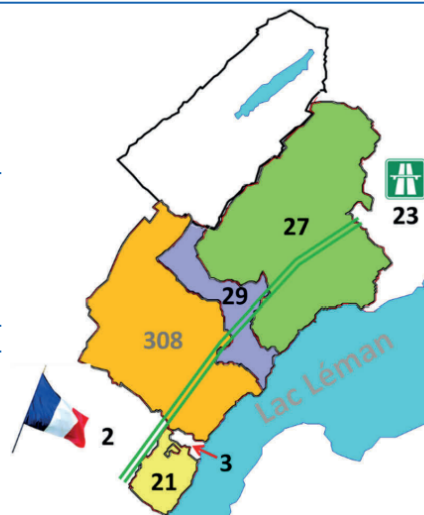
Feu parking souterrain à Commugny le 9 janvier	Pollution fuite réservoir camion à Crassier le 13 janvier
Feu couvert voitures Chavannes-de-Bogis le 25 janvier	Feu dans un parking souterrain à Gland le 19 février
Feu dans une chaufferie à Givrins le 25 février	Feu de véhicules sous un couvert à Givrins le 7 mars
Intervention chimique à Gland le 16 mars	Pollution citerne à Essertines-sur-Rolle le 23 mars
Feu dans parking souterrain à Gland le 6 avril	Intervention chimique à Mies le 8 avril
Accident machine agricole à Arzier-le Muids le 11 avril	Pollution suite accident sur l'AR Nyon-Coppet le 5 mai
Feu dans un bâtiment d'habitation à Eysins le 5 mai	Accident de la circulation sur l'AR Gland-Rolle le 18 mai
Feu de cave bâtiment administratif à Nyon le 21 mai	Pollution bateau coulé au port de Prangins le 9 juillet
Intervention chimique à Gland le 4 août	Intervention chimique à Féchy le 9 août
Feu d'un bus à Prangins le 22 août	Feu de forêt dans le massif de la Dôle le 23 août
Feu dans un appartement à Prangins le 31 août	Feu de la toiture habitation à Crassier le 4 septembre
Feu toiture habitation à St-Cergue le 7 septembre	Feu dans un parking souterrain à Gland le 23 septembre
Feu dans un magasin à Gland le 27 octobre	Feu d'un couvert à voitures à St-Cergue le 19 décembre

6.7.4. Répartition des lieux d'interventions sur les communes SDIS Nyon-Dôle

ARZIER LE MUIDS	18	GINGINS	4
ARNEX	1	GIVRINS	4
BOREX	2	GRENS	3
CHESEREX	3	LA RIPPE	7
CRANS	7	NYON	151
CRASSIER	5	PRANGINS	40
DUILLIER	7	SIGNY	5
EYSINS	12	ST-CERGUE LA CURE	22
GENOLIER	11	TRELEX	6
TOTAL		308	

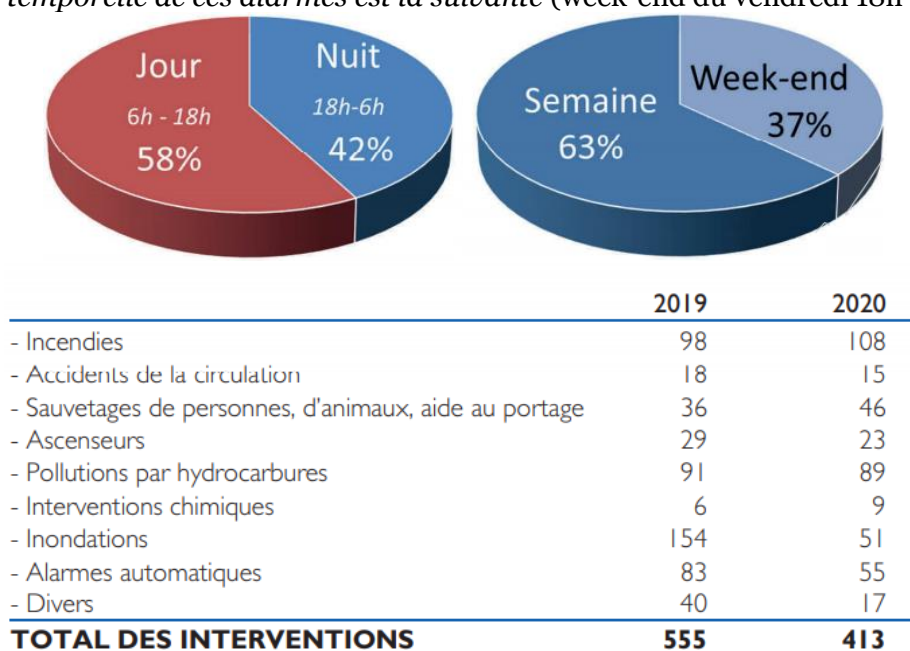
Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle

Sur l'autoroute	23
Secteur du SDIS Terre-Sainte	21
Secteur du SDIS Gland-Serine	29
Secteur du SDIS Etraz-Région	27
Céligny (GE)	3
Divonne (F)	2
TOTAL	105



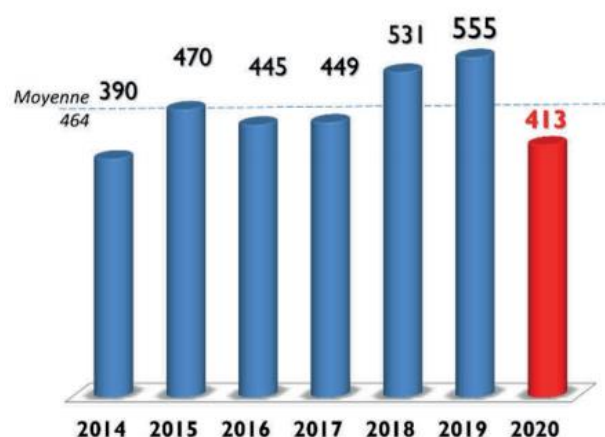
6.7.5. Détail des interventions

La répartition temporelle de ces alarmes est la suivante (week-end du vendredi 18h au lundi 6h)



Au bilan, c'est donc une petite année pour le SDIS avec 413 interventions, soit 142 cas de moins que l'année précédente. Cette diminution est à attribuer essentiellement aux inondations, mais également à la diminution des alarmes automatiques.

Cette diminution des alarmes automatiques a eu une incidence sur le travail des 6 sapeurs-pompiers permanents. Présents pendant la journée en caserne de Nyon, ils ont pris en charge 54 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens (contre 86 en 2019).



Ceci représente 31% des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires pour des petites missions, et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail, car s'ils sont mobilisés c'est que la situation l'exige réellement.



Le rapport de gestion complet peut être trouvé en suivant ce lien :

<https://www.sdis-nyon-dole.ch/le-sdis-nyon-dole/actualites/237-interventions-2020-actualite>

7. OBSERVATIONS ET VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION

Les observations et vœux, formulés par la Commission de gestion dans son rapport du 18 juin 2020, sont reportés ci-après. La réponse de la Municipalité figure après chaque demande.

Observation N°1-2019G : Comme indiqué précédemment, l'entretien des raccordements au collecteur communal est à la charge des propriétaires. Dès lors que cet entretien est aussi dans l'intérêt public, la Commission invite la Municipalité à communiquer les dates de présence de l'entreprise mandatée par la commune aux habitants concernés, leur permettant ainsi d'éviter les frais de déplacement s'ils souhaitent engager la même entreprise.

Réponse : La Municipalité a pris bonne note de cette suggestion. Les dates de présence sont aléatoires et souvent à courte échéance. Nous proposons plutôt d'informer les habitants de cette possibilité en proposant qu'ils nous demandent d'être informés lors d'un passage dans leur quartier. Un tous-ménages dans ce sens sera envoyé.

Observation N°2-2019G : Ainsi que mentionné plus haut, le journal Quoi à Crans est apprécié de la population et a son importance pour créer du lien dans la commune. Compte tenu de l'investissement en temps particulièrement important de la municipale responsable de cette publication, la Commission invite la Municipalité à s'assurer que cette charge de travail n'empiète pas sur les responsabilités du dicastère de la municipale. Elle lui suggère d'étudier la possibilité de déléguer certaines tâches, ce qui permettrait également de pérenniser cet organe de communication.

Réponse : La Bibliothécaire a accepté de nouvelles tâches liées aux activités de la Municipalité dans le domaine culturel.

Vœu N°1-2019G : La Commission réitère encore une fois sa remarque de 2018 concernant l'absence d'un bail à loyer en bonne et due forme pour la crèche entre l'AJET et la commune. Elle invite, espérons pour la dernière fois dans le cadre du rapport de gestion, la Municipalité à y remédier avant la fin 2020.

Réponse : Le bail a été signé le 18 janvier 2021 ([v. chapitre 3.2.2.1 Immeuble rue du Grand Pré 23](#))

Vœu N°2-2019G : Se référant à l'évolution du prix du bois et du coût d'exploitation des forêts, la Commission constate que la surface des triages existants ne semble plus suffisante pour une gestion efficiente des forêts communale. Crans fait actuellement partie du triage 122. Un projet de regroupement avec d'autres triages est en cours d'étude. La Commission invite fortement la Municipalité à poursuivre ses efforts dans cette direction.

Réponse : La cheffe du Département a validé le 6 mai 2021 un nouveau regroupement. Les Communes de Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Founex, Mies et Tannay, ainsi que les Communes d'Arnex-sur-Nyon, Crassier, Borex, Signy-Avenex et Eysins passent du triage 124 au triage 122 ; les Communes de Trélex, Prangins, Duillier et Coinsins passent du triage 122 au triage 124 ; les Communes de Chésereux, Crans et Gingins restent au triage 122.

Vœu N°3-2019G : Comme constaté lors d'une visite, la Commission déplore la vétusté de la salle communale et de ses installations. Elle estime qu'il n'est pas souhaitable d'engager des frais de rénovation dans le bâtiment actuel. Elle invite la Municipalité à accélérer ses démarches visant à trouver des solutions pour offrir une infrastructure en adéquation avec les besoins du village et de ses associations.

Réponse : Lors de la séance du Conseil du 24 février 2020, la Municipalité a présenté le rapport d'une commission consultative qui s'est penché sur les options pour la mise en valeur des espaces sportifs et les immeubles de la commune. Le sujet sera repris lors de la prochaine législature, mais le timing dépendra de l'état des finances communales.

8. CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

Vu le préavis No 44/21 concernant le Rapport de gestion 2020 ;

Ouï le rapport de la Commission de gestion, chargée de l'étude de cet objet selon les dispositions de l'article 38 du Règlement du Conseil communal ;

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- 1) d'adopter le rapport de gestion de l'exercice 2020, tel que présenté ;
- 2) de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2020 ;
- 3) de décharger la Commission de gestion de son mandat pour l'année 2020.

Ainsi délibéré par la Municipalité, par courriel le 10 mai 2021, afin d'être soumis à l'approbation du Conseil communal, dans sa séance du 21 juin 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Robert Middleton

Roland Bersier

Annexes :

Comptes de fonctionnement d'investissements et du bilan 2019, comprenant :

- Résultat de l'exercice 2020 – amortissements supplémentaires et attributions aux fonds de réserves
- Tableau des charges et des revenus selon la classification administrative
- Tableau des charges et revenus par nature
- Dépenses et recettes d'investissements
- Bilan au 31.12.2020 avec comparaison 2019
- Tableau de financement du 1.1.-31.12.2020

[illegible]